

VERSION FINALE
OK

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

LA MINIERE DE KASOMBO

N°CD/LSHI/RCCM/14-17-1570

ID.NAT.: 05-B0500-N14513AF

N° impôt A0814790L

**Siège social : n° 888, Avenue ROUTE LIKASI, Quartier JOLI SITE, Commune Annexe,
Ville de Lubumbashi**

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE
LA MINIERE DE KASOMBO (MIKAS) SAS VIS-A-VIS
DES COMMUNAUTES DES QUARTIERS
KAMPEMBA, KIWewe, MIKUBA ET MITUMBA DE
LA COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE
AFFECTEES PAR SON PROJET MINIER**

DECEMBRE 2022

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

LA MINIERE DE KASOMBO

N°CD/LSHI/RCCM/14-17-1570

ID.NAT.: 05-B0500-N14513AF

N° impôt A0814790L

**Siège social : n° 888, Avenue ROUTE LIKASI, Quartier JOLI SITE, Commune Annexe,
Ville de Lubumbashi**

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE
LA MINIERE DE KASOMBO (MIKAS) SAS VIS-A-VIS
DES COMMUNAUTES DES QUARTIERS
KAMPEMBA, KIWEWE, MIKUBA ET MITUMBA DE
LA COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE
AFFECTEES PAR SON PROJET MINIER**

DECEMBRE 2022

TABLE DES MATIERES

Tableau synthétique des engagements convenus.....	5
Projet 1 : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE AU VILLAGE MAPENDO	10
PROJET 2. ADDUCTION D'EAU	24
PROJET N°3: CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE AU VILLAGE MAPENDO .	31
PROJET 4 : APPUI EN BANCS SCOLAIRES A L'ECOLE PRIMAIRE MUTEBA	43
PROJET 5 : APPUI EN INTRANTS AGRICOLES ET RENFORCEMENT DE CAPACITES EN NOUVELLES TECHNIQUES DE PRODUCTION AUX AGRICULTEURS.....	64
PROJET 6: CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF ET DOTATION DE 10 OTOS AU QUARTIER MITUMBA.....	75
PROJET 7 : APPUI EN UNE AMBULANCE,D'UN CORBILLARD ET CONSTRUCTION DU HANGAR A L'HOPITAL GENERAL DEREERENCE DE KAMBOVE	81
PROJET 8: CONSTRUCTION D'UN PONT DANS LE QUARTIER MITUMBA ET UN PASSAGE BUSE SUR LA RIVIERE KAZAZA	88
AMENAGEMENT DES ROUTES EN TERRES BATUES DANS L'AXE MUMPUNDU- MATEMBWE.....	92
PROJET : AMELIORATION DE LA DESSERTE EN ENERGIE ELECTRIQUE A TRAVERS LA DOTATION DE TOIS TRANSFORMATEURS.....	104

h E ~~AT~~ 7 8 123

SIGLES ET ABREVIATIONS

B.A. : Béton armé

CC : Cahier des charges

CLD : Comité local de développement

CLS : Comité local de suivi

Cm : centimètre

C.M : Code Minier

ETD : Entité Territoriale Décentralisée

Fo : Fenêtre

Ha : Hectare

HGR : Hôpital Général de Référence

Kg : Kilogramme

R.M : Règlement Minier

OCE : Observatoire congolais de l'environnement

OMS : Organisation mondiale de la santé

PE : Permis d'exploitation

PT : Prix total

Po : Porte

PU : Prix unitaire

RCCM : Registre de commerce et de crédit mobilier

RDC : République Démocratique du Congo

RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

USD : Dollar américain



**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE
LA SOCIETE LA MINIERE DE KASOMBO SAS (MIKAS SAS) VIS – A - VIS
DES COMMUNAUTES DES QUARTIERS MIKUBA, MITUMBA, KAMPEMBA
ET KIWEWE AFFECTEES PAR SES ACTIVITES MINIERES**

Entre

- Les communautés locales affectées par l'exploitation minière de l'entreprise LA MINIERE DE KASOMBO située dans la Commune Urbano – Rurale de Kambove, territoire de Kambove, Province du Haut-Katanga, en République Démocratique du Congo

Représentées par :

- Monsieur MUMBA KYEMBE, SECRETAIRE EXECUTIF CLD KAMBOVE
- Madame SYLVIE ILUNGA KILONGWA, SECRETAIRE EXECUTIF ADJOINT CLD MITUMBA
- Monsieur JACQUES UMBA KATENGA, Secrétaire CLD MITUMBA
- Monsieur DIDIER TSHIWEW, membre du CLD KAMPEMBA
- Madame JOSEPHINE KAYBA ILUNGA, Trésorière du CLD MIKUBA
- Monsieur NKULU WETU, Membre du CLD MITUMBA
- Madame HONORINE TSHIWEW, Membre du CLD KIWEWE

Ci-après dénommées : « Les communautés locales » d'une part,

Et

1. L'entreprise LA MINIERE DE KASOMBO, Société par actions simplifiée

Immatriculée sous le numéro : CD/LSHI/RCCM/14-B-1570, ID. Nat :05-B0500-N45134F, Numéro Impôt : A0814790L, et ayant son siège social au numéro 888, avenue ROUTE LIKASI, Quartier JOLI SITE, Commune ANNEXE, Ville De LUBUMBASHI, Province du Haut-Katanga, en République Démocratique du Congo.

Représentée aux fins du présent Cahier des charges par Monsieur SHEN JIANQING, Gérant dument mandaté ;

Ci-après dénommée « Entreprise minière » d'autre part,

Etant entendu préalablement que :

L'entreprise LA MINIERE DE KASOMBO SAS est titulaire du titre minier :



- PE N° 13120 Valide du 16 /06/2014 au 03/10/2043, comme notifié par l'Arrêté N° 0259/CAB.MIN/MINES/01/2018 du 16/06/2014.

Et couvrant une superficie de 13 Carrés miniers ;

Les communautés locales affectées de la concession minière concernée comprennent les quartiers MIKUBA, MITUMBA, et KIWEWE et des villages MAPENDO, TP et MATEMBWE situés dans la Commune Urbano – Rurale de KAMBOVE, Territoire KAMBOVE, Province du HAUT – KATANGA, en République Démocratique du Congo.

Cette concession est située à 10,87352 Latitude Sud, 26,60601 Longitude, et 1300m d'Altitude Est. Et fait partie de celles sur lesquelles la (les) communauté(s) locale(s) et de droits coutumiers ainsi qu'en atteste la carte en annexe établie à la suite d'une étude socio – économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la concession minière concernées par le présent accord sont celles des quartiers Mikuba, Kiwewe, Mitumba et des villages Mapendo ,TP et Matembwe, fixées par le titre minier octroyé par l'Etat et consignées dans le Plan environnemental (PAR, EIES, PGES, PdR) de la concession au moment de sa validation et de son approbation.

Monsieur Pamphile MUYELE MUSOMBO FWIFWI Bourgmestre de la commune urbano - rurale de KAMBOVE assiste à la signature du présent cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu ci – dessous :



Tableau synthétique des engagements convenus

N	DENOMINATION DES INFRASTRUCTURES/ PROJETS A REALISER	SECTEUR D'INTER VENTION	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	BREVE DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES / PROJET A REALISER	CHRONOLOGIE D'ACTIVITES	BUDGET EN USD
1	Construction d'une école	Education	Village MAPENDO	Construire une école primaire de 6 classes, un bâtiment administratif (4 pièces : Réception, Bureau du Directeur, Salle des enseignants et dépôt) + 6 latrines. L'équiper en meubles et bancs au village MAPENDO.	Avril – octobre 2023	186 298USD
2	ADDUCTION D'EAU	Développement – Rural	EP TUJENGE, VILLAGE E TP, VILLAGE MATEMBWE, quartier	Forage de 4 puits d'eaux à pompe immergée solaire et construction des bornes fontaines, avec des citernes 5000 L chacune, dont 1 à l'EP TUJENGE, 1 au VILLAGE TP, 1 au VILLAGE MATEMBWE et 1 au quartier MITUMBA	JUILLET 2023 à Avril 2024	82000,00USD




			MITUM BA			
3	Construction d'un centre de santé	Santé	Village MAPEND O	Construire un centre de santé moderne doté d'un équipement conforme à la politique nationale en matière de santé publique afin de permettre aux populations bénéficiaires d'accéder à des soins de santé de qualité.	Mars 2025	138 001,7USD
4	Réhabilitation De L'école Primaire MUTEBA Et Son Equipement En Bancs Scolaires	Education	KIWEWE	Ce projet consiste à réhabiliter le toit de six salles de classe de l'école Primaire MUTEBA au quartier KIWEWE emporté par les pluies diluviennes du mois de Février dernier, à réhabiliter les installations hygiéniques tout en augmentant le nombre de box afin d'améliorer les conditions hygiéniques des enfants, à placer les vitres manquants ou cassés sur les portes et les fenêtres afin de protéger les enfants contre les intempéries, à rafraîchir les murs et	Mai - Septembr e 2023	96 518,68USD




					les tableaux de l'école, à arranger les pavements abimés dans les salles de classe, et éventuellement à équiper l'école avec 150 bancs scolaires afin d'améliorer les conditions du déroulement des cours dans les salles de classes. Ces bancs seront en structures métalliques et auront des sièges et pupitres en bois. Il sera construit également une clôture en structures métalliques afin de protéger l'école et les élèves des attaques extérieures et il y aura également plantation des arbres pour protéger l'école contre les vents.				
5	Appui en intrants agricoles et achats d'un tracteur	Agriculture			Appuyer les communautés en intrants agricoles pour améliorer leurs rendements agricoles, avec la méthode semi – mécanisée	Septembre 2023 à septembre 2027	147500		

 17 8 10/3

6	Construction d'un bâtiment administratif et dotation de 10 motos	INFRASTRUCTURE ET DERU	QUARTIER MITUMBA	Construire d'un bâtiment administratif , l'équiper pour assurer un bon fonctionnement et une bonne visibilité des services de l'Etat dans la contrée et y affecter 10 motos pour faciliter le déplacement dans le domaine de sécurité.	Avril 2025 à sept 2026	120379.98
7	Appui en ambulance, corbillard et construction d'un hangar à l'HGR KAMBOVE	Santé	Toute la commune	Appuyer l'HGR de KAMBOVE avec ambulance Moderne afin de faciliter le transport des malades en situation d'urgence ainsi que d'un corbillard pour assurer un transport en toute dignité de corps...	Avril-juin 2026	145644.25
8	Construction d'un pont dans le quartier MITUMBA et un passage busé sur la rivière KAZAZA et ravin camp police	Développement Rural	Rivière KAZAZA	C'est projet consiste à construire un pont de 6 mètres de longueur, 5 mètres de largeur, de 12 mètres de hauteur et d'une capacité de 75Tonnes pour relier les quartiers MIKUBA et MITUMBA et aménager 1 km de route en terre battue jusqu'au pont	Juillet 2025	216111.2

h E ~~h~~ 7 8 103

9	Aménagement des routes	DERU & Infrastructures	Village MATEMBWE	Ce projet consiste en aménagement de 3004 ML des routes en terre battue sur l'axe MUMPUNDU – MATEMBWE pour faciliter l'évacuation des produits agricoles des communautés de la contrée.	2 ^{ème} Trimestre 2024	148198
10	Amélioration de la desserte en énergie électrique à travers la dotation de deux transformateurs.	Energie	Quartiers Mitumba, et MIKUBA	Doter les Quartiers Mitumba (cellule Industrielle) et MIKUBA (Cellule Sport) d'un transformateur chacun.	Janvier-mars 2024	223547.38
COUT TOTAL DU CAHIER DES CHARGES						
						1504199.19USD

 7 8 10/3

Projet 1 : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE AU VILLAGE MAPENDO

Secteur d'intervention : *Education et Infrastructure*

1. Contexte et justification.

Le Plan de Développement Economique et Social de la Province du Haut-Katanga a inscrit dans l'axe d'intervention en rapport avec la Promotion du Développement Social le programme relatif au développement du système éducatif à tous les niveaux de l'enseignement à savoir : Primaire, Secondaire et Universitaire. Parmi les actions retenues dans ledit programme, il est à noter entre autres la construction et la réhabilitation des écoles sur toute l'étendue de la province. La mise en application de la gratuité de l'enseignement primaire par le Gouvernement telle que prévue par la constitution réveille la problématique de la construction d'établissements scolaires pour la réussite de ce vaste programme du Gouvernement. Le nombre d'établissements scolaires publics dans le territoire de Kambove en général est insuffisant, ce qui justifie la nécessité de ce projet qui apportera un appui considérable dans ce domaine.

La naissance des entreprises minières dans ce milieu accroît l'afflux des populations vers cette entité pour des raisons professionnelles et de survie. Par conséquent, cela crée également l'augmentation des enfants en âge de scolarité dans les Villages environnants les mines notamment au Village Mapendo pour le cas échéant et comme dans tout le territoire de Kambove. L'entreprise MIKAS SAS ne pouvait résister à cette proposition importante aussi bien pour son personnel résidant au Village Mapendo que pour la population impactée.

2. Description du projet.

Ce projet consiste à construire un bâtiment d'une école primaire au village Mapendo comprenant : 6 salles de classe, un bureau administratif, un dépôt et un bloc sanitaire. Les salles de classe seront équipées en bancs de structures métalliques et des pupitres en bois massifs, des tableaux, des tables et des chaises pour enseignants. Il sera de même pour le bureau qui sera



également équipé en mobiliers de bureaux. Et pour assurer la sécurité des biens de l'école et des élèves contre les attaques extérieures, le bâtiment sera clôturé.

Cette école sera construite en matériaux durables : fondation en moellons, élévation des murs en briques cuites ou en blocs ciments avec colonnes et poutres en béton armé, toiture en tôles ondulées galvanisées (BG28). La structure et les dimensions du bâtiment scolaire sont les suivantes :

- 6 salles de classe de 8 m x 7 m ;
- 1 bâtiment comprenant :
 - 1 salle de (6x4) m pour les enseignants;
 - 1 bloc sanitaire de 14 portes à raison de 10 portes pour les élèves et 2 pour le corps enseignant + 6 urinoirs pour les garçons et 2 latrines pour personnes vivant avec handicap conformément aux normes ;
 - 1 bâtiment administratif comprenant : 2 Bureaux, 1 dépôt ;
 - Une clôture pour protéger l'école des interventions extérieures.
- 1 véranda,
- Hauteur sous plafond à 3,5 m ;
- 1 point d'eau à pompe immergée solaire ;
- Equipements (meubles de bureau + bancs).

3. Objectifs du projet.

3.1. Objectif global.

- Contribuer au développement du système éducatif à tous les niveaux de l'enseignement dans le territoire de KAMBOVE ;

3.2. Objectifs spécifiques

- Construire et équiper une école au bénéfice de la population du Village MAPENDO;
- Assurer l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école ;
- Garantir l'éducation de qualité pour tous les enfants ;
- Améliorer le cadre de formation des enfants ;
- Réduire les distances parcourues par les enfants pour atteindre une école ;

- Réduire la déperdition scolaire.
- 4. Localisation :** l'école primaire sera construite au village MAPENDO dans le Territoire de Kambove.
- 5. Bénéficiaires :** Les bénéficiaires sont les enfants de ± 6 ans à ± 12 ans vivants au village MAPENDO et ses environs.
- 6. Résultats attendus.**
 - Une école est construite et équipée ;
 - L'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école est assurée ;
 - L'éducation de qualité est assurée pour tous les enfants de la contrée ciblée ;
 - Déperdition scolaire réduite ;
 - Distance parcourue par les enfants est réduite ;
 - Le cadre de formation est amélioré.

6.1. Indicateurs des résultats

- Une école primaire de 6 salles de classe construite au village MAPENDO ;
- Un bâtiment administratif construit et équipé en meuble de bureau au village MAPENDO ;
- 1 salle de professeurs de 6 m x 4 m construite et équipée en mobiliers pour école ;
- 1 bloc de latrines de 10 portes avec fosse sèche, 6 urinoirs et 2 portes pour les enseignants ;
- 2 cabines de latrines pour les personnes vivant avec handicap ;
- 1 forage à pompe immergée et panneaux solaires pour l'école ;
- Equipements des salles de classe, tables des bureaux et chaises pour les enseignants en classe ainsi que dans le bâtiment administratif.

6.2. Activités pour atteindre les résultats.

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques :
 - Préparation ;
 - Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ;
 - Evaluation des offres, passation des marchés.
- Réalisation des études géotechniques et topographiques

[Handwritten signatures and initials]

- Exécution des travaux de construction :
 - Travaux préparatoires ;
 - Terrassement et fondations ;
 - Travaux de gros œuvres ;
 - Travaux de finissage (intérieur et extérieur).
- Equipement du bureau, de la salle des enseignants et des salles de classes respectivement en mobiliers et en bancs ;
- Remise de l'ouvrage à l'autorité locale.

7. Stratégie de mise en œuvre.

Les intervenants-clés dans la mise en œuvre du projet sont notamment l'autorité locale et l'entreprise MIKAS SAS. L'autorité locale va mettre à la disposition du projet le terrain devant servir à la construction de l'école à l'aide d'un acte de cession irrévocable ou d'acquisition dudit terrain. Le financement ainsi que la gestion du projet seront assurés par l'entreprise MIKAS SAS. Cette dernière va procéder au lancement des appels d'offre et à la sélection dans la transparence d'une entreprise de construction, d'un fournisseur d'équipements ainsi que d'un Bureau d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques.

Les travaux de construction seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément à la procédure de passation des marchés publics. Elle réalisera les travaux en se conformant scrupuleusement aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages. L'entreprise MIKAS SAS va fournir à l'entrepreneur les résultats d'études géotechniques et topographiques effectuées par un Bureau d'études agréé. Elle va équiper l'école en mobiliers bien spécifiés en recourant à un fournisseur sélectionné dans la transparence. A la fin des travaux interviendra la remise de l'ouvrage à l'autorité locale par l'entreprise MIKAS SAS. L'échéance des travaux est fixée à 6 mois à partir de Mars 2023.

8. Chronogramme détaillé d'exécution du projet.

[Handwritten signature and initials]

N	Activités et tâches	Echéance 20203					
		Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout
1	Lancement des appels d'offre						
1.1	Préparation	X					
1.2	Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre	X					
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés	X					
2	Exécution des travaux de construction						
2.1	Travaux préparatoires		X				
2.2	Terrassement		X	X			
2.3	Travaux des gros œuvres			X	X	X	
2.4	Travaux de second œuvre					X	
4	Remise des ouvrages à l'autorité locale						X

9. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation relève de la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué l'entreprise MIKAS SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS, en tant que services étatiques assureront à leur tour un contrôle pouvant être assorti

[Handwritten signatures and initials]

des sanctions conformément à la loi en cas de manquements graves dans la mise en œuvre du projet. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de Kambove. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise MIKAS SAS ; dès lors, ce rapport lui sera opposable. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.



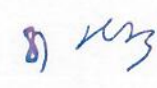
10. Devis détaillé de la construction de l'école et bâtiment administratif

I	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
A	BATIMENT SALLE DE CLASSE				
1.00	installation du chantier	FF	1	\$1 000,00	\$1 000,00
	SOUS TOTAL 1				\$1 000,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m3	55	\$5,00	\$275,00
2.00	béton de propriété dosée à 150Kg/m3	m3	4,925	\$100,00	\$492,50
3.00	maçonnerie de fondation en moellons	m3	63,04	\$100,00	\$6 304,00
4.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3 + fut de colonne	m3	6,304	\$250,00	\$1576,00
	SOUS TOTAL 2				\$8 647,50
III	ELEVATION				
1.00	maçonnerie en briques cuites	m2	946	\$5,00	\$4 730,00
2.00	béton armé pour linteau et colonnes 350kg/m3	m3	8,91	\$350,00	\$3 118,50
	SOUS TOTAL 3				\$7 848,50
IV	TOITURE				
1.00	charpente en bois scié 5/15 y compris protection	pce	105	\$20,00	\$2 100,00
2.00	pannes en bois scié 7/7 y compris protection	pce	139	\$10,00	\$1 390,00
	chevrons 4/11	pce	140	\$10,00	\$1 400,00
5.00	couverture en tôles BG28	m2	450	\$12,00	\$5 400,00
	planches de rive	m3	7	\$100,00	\$700,00
	SOUS TOTAL 4				\$10 990,00
V	INSTALLATION ELECTRIQUE ET ACCESSOIRES	1	1	2000	2000
	SOUS TOTAL 5				2000
VI	REVETEMENT DES MURS				
1.00	crépissage au mortier de ciment à I & E	m3	31,32	\$100,00	\$3 132,00
2.00	Cout Electricité	FF			\$3 500,00
	SOUS TOTAL 5				\$6 632,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	sous pavement	m3	34,6	\$100,00	\$3 460,00
2.00	Carrelage	m2	420	\$50,00	\$21 000,00
3.00	béton de trottoir périphérique	m3	9,85	\$100,00	\$985,00
	SOUS TOTAL 6				\$25 445,00
VII	PLAFOND				
1.0	plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	420	\$30,00	\$12 600,00
	SOUS TOTAL 7				\$12 600,00
VIII	HUISSERIE				

Handwritten signatures and marks:

1.00	portes métalliques semi-vitrées	pce	6	\$150,00	\$900,00
2.00	fenêtres métalliques	pce	42	\$100,00	\$4 200,00
	SOUS TOTAL 8				\$5 100,00
IX	PEINTURE				
1.00	Latex sur le plafond et sur les murs extérieurs	m2	670	\$7,00	\$4 690,00
2.00	Email sur les murs intérieurs	m2	509	\$10,00	\$5 090,00
	SOUS TOTAL 9				\$9 780,00
X	SANITAIRE				
1.00	Fouille de fondation	m3	6	\$5,00	\$30,00
2.00	fondation en moellons	m3	12,9	\$100,00	\$1 290,00
3.00	béton de sous pavement	m3	2	\$200,00	\$400,00
4.00	rampe d'entrée sur 2 toilettes	m3	0,09	\$400,00	\$36,00
5.00	maçonnerie d'élévation	m3	15,43	\$100,00	\$1 543,00
6.00	béton pose charpente	m3	0,64	\$100,00	\$64,00
7.00	béton de propriété dosée à 150kg/m3	m3	1,055	\$100,00	\$105,50
8.00	faïence H=2	m2	86	\$25,00	\$2 150,00
9.00	carreaux anti dérapant	m2	64	\$20,00	1 280,00
10.00	couverture en tôle BG28	m2	91	\$15,00	\$1 365,00
11.00	WC turc +urinoirs	pce	12	\$50,00	\$600,00
12.00	cuve + accessoires	pce	2	\$150,00	\$300,00
13.00	plomberie + fosse sèche		ff		\$2 500,00
14.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	1,37	\$200,00	\$274,00
15.00	Construction fosse septique	FF	1	\$4 000,00	\$4 000,00
16.00	cout de forage +pompe solaire et citerne	FF	1	\$13 000,00	\$13 000,00
	SOUS TOTAL 10				28 937
XI	CLOTURE				
1.00	déblai pour fondation	m3	6	\$5,00	\$30,00
2.00	béton de propriété dosée à 150kg/m3	m3	6	\$100,00	\$600,00
3.00	pose de l'enclos de fut et colonne	m3	4	\$200,00	\$800,00
4.00	barre métallique	FF			\$3 000,00
	SOUS TOTAL 11				4 430,00
XI	EQUIPEMENT SALLES DE CLASSE				
1.00	Bancs pupitres	pce	156	50	7 800,00
2.00	tables pour enseignants en bois massif	pce	6	75,00	450,00
3.00	chaises pour enseignants en bois massif	pce	6	50,00	300,00
	SOUS TOTAL 12				8 550,00
XII.	AMENAGEMENT EXTERIEUR et Plantation d'arbres	FF	1	3000,00	\$3 000,00
	SOUS TOTAL 13				\$3 000,00
	TOTAL				134 960USD





	Main d'œuvre				40 488
	Etudes géotechniques				6000
	TOTAL GENERAL				181 448USD

Le coût du bâtiment de 6 salles de classe et clôture : \$190 896,10

10.2. Devis pour équipements

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
XII	EQUIPEMENT BUREAUX ADMINISTRATIFS				
1.00	Chaises	pce	6	\$150,00	\$900,00
2.00	Tables bureau	pce	3	\$250,00	\$750,00
3.00	Armoire bureau	pce	3	\$200,00	\$600,00
4.00	Chaises	pce	20	\$100,00	\$2 000,00
5.00	Tables pour salle de réunion	pce	1	\$600,00	\$600,00
	TOTAL GENERAL				4 850 USD

❖ Devis pour bâtiment Administratif et équipement: **4850 USD**

Budget total du projet= 181 448 USD + 4850 USD = 186 298 USD

11. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE

01. Fouille de fondation

- Largeur de fouille est de 0,50 m ;
- Profondeur de la fouille est de 0,50 m ;
- Le fond de la fouille est horizontal.

02. Semelle de propreté.

- Le dosage doit être de 150 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- La salle doit être exempte d'impureté.

03. Fondation en moellon.

- Les moellons doivent être durs, pas tendre ;
- Les moellons doivent être compacts et non poreux ;

04. Chape d'égalisation.

- Le dosage doit être de 300 Kg/m³ ;

[Handwritten signatures and marks]

- Les agrégats, se conférer à la semelle de propreté.

05. Dalle de sole ou sous pavement.

- Dosé à 300 Kg/m³ ;
- Les graviers ou concassés doivent être de granulométrie 3-6 ;
- Le sable, cfr. Semelle de propreté.

06. Elévation en maçonnerie.

- L'élévation doit être en bloc ciment dont les dimensions : l= 0,5 ; h= 0,20 ; L=0,40
- Les parpaings doivent être compactés et résistants.

07. Le comble.

- Le bois ne doit pas avoir des nœuds ni d'aubier ;
- Les fermes sont en dimension 4/11 ;
- Les pannes en bois de dimension 5/7 ;
- Les bois ne doivent pas être tendus ;
- On utilisera le bois résineux sec, pas humide ;
- Le bois mulombwa, lusanga ou autre bois tropical peut être utilisé ;
- Les tôles sont en BWG 28 ;
- La charpente doit recevoir une couche d'anti-termite.

08. Le pavement.

- Le pavement est en carreaux céramiques antidérapants sur du béton de sous-pavement encore frais.

09. L'enduit.

- L'enduit est au mortier de ciment dosé à 300 Kg/m³ et d'épaisseur de 2,3 Cm.

10. La peinture.

- La peinture est de marque PLAN NATIONAL ou d'une autre qualité supérieure à celle-ci ;
- La peinture est faite de 2 couches après ponçage de l'enduit.

11. Huisserie.

- Les fenêtres sont métalliques et semi-vitrées ;
- Les fenêtres sont vitrées et l'ossature métallique ;
- Les parties métalliques sont badigeonnées avec de l'antirouille avant l'application de la peinture à huile ;

[Handwritten signature and initials]

12. Le plafond.

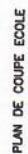
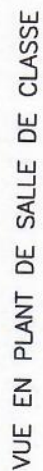
- Le gitage (ossature) est en bois de 5/5 ;
- Les feuilles sont unalites ;
- Les joints laissés par les unalites sont formés par des lattes ;
- La partie visible du plafond doit recevoir 2 couches de latex.

13. Autres matériaux.

- L'eau de gâchage doit être propre, exempte de toute impureté (graisse et matière solide) ;
- Les aciers pour le chaînage sont de diamètre 10 mm pour les armatures longitudinales et cadres en diamètre 6 mm espacés de 20 Cm ;
- Les bois de coffrage doivent être bien droit, pas tordus.

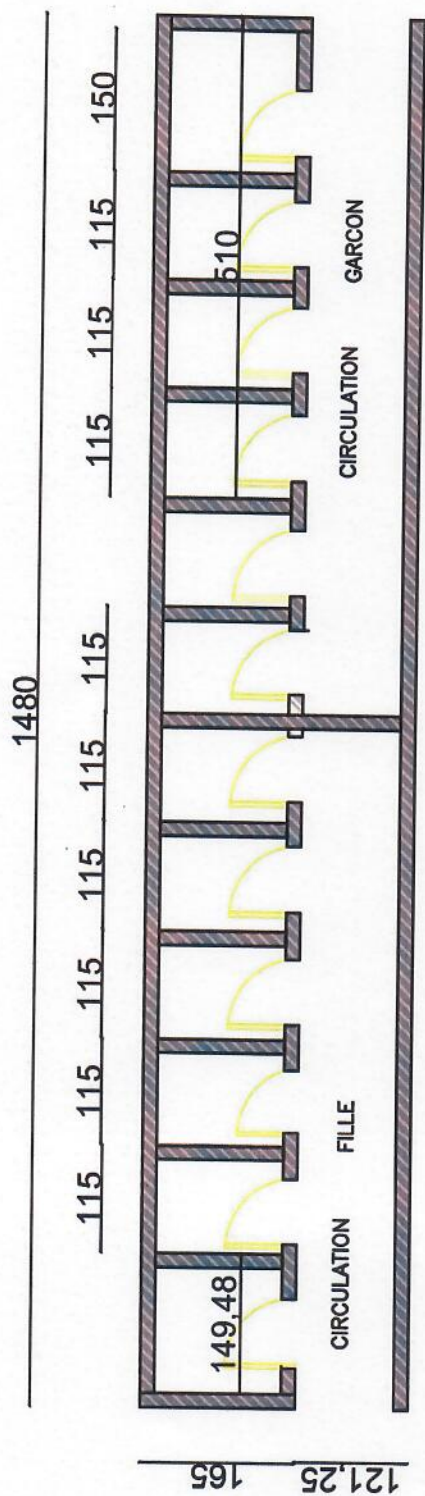
12. Les différents plans

Handwritten signature and scribbles at the bottom of the page.



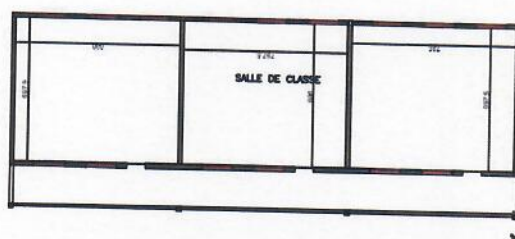
18/03/2020

VUE EN PLAN BLOC SANITAIRES



BATIMENT SANITAIRES

~~121.25~~ 121.25 1480 165



PROJET 2. ADDUCTION D'EAU

Secteur d'intervention : Développement Rural

1. Contexte et justification

Se procurer une eau saine en quantité suffisante sans avoir à parcourir une longue distance, est une priorité absolue pour l'homme. Raison pour laquelle, dans le cadre de cahier des charges de l'entreprise MIKAS SAS la population a priorisé l'adduction en eau potable. Ceci dans l'intérêt de résoudre ce problème de distance à parcourir généralement par les femmes pour se procurer de l'eau potable dans ce milieu. La résolution de ce problème passe notamment par l'augmentation des sources d'approvisionnement tout en rapprochant ces dernières de la population. Personne n'est sans savoir que l'eau est une denrée de première nécessité pour tout être humain ; voilà la motivation principale qui a poussé les communautés impactées à opter pour les forages des puits d'eau. La consommation de l'eau de mauvaise qualité occasionne beaucoup de maladies d'origine hydrique surtout dans les milieux urbano-ruraux.

2. Brève description du projet.

Ce projet consiste à forer quatre (4) puits d'eau à pompe immergée et panneau solaire munis des citernes des 5000 Litres chacune pour le stockage et des bornes fontaines de 4 robinets chacune pour le puisage. Les 4 puits seront répartis de la manière suivante : 1 à l'EP TUJENGE, 1 au VILLAGE TP, 1 au VILLAGE MATEMBWE et 1 au quartier MITUMBA.

S'agissant des indications techniques, chaque puits aura une profondeur de $\pm 120\text{m}$, 140 mm de diamètre avec une pompe immergée solaire, 1.5Hp, une citerne de 5m^3 et un support métallique pour la citerne, le tout sécurisé dans un enclos pour empêcher tout accès non autorisé. La pompe immergée aura les spécificités suivantes : type 4sDM10/5, 220V, 50hz, 1000w, débit $2.3\text{m}^3/\text{h}$. La source d'énergie est de 4 panneaux solaires de 240w chacun.

3. Objectifs du projet.

- Assurer à la population l'accès à l'eau potable ;

- Réduire les distances à parcourir par les ménages pour accéder aux points d'eau potable ;
- Réduire la morbidité due aux maladies d'origine hydrique ;
- Assurer une gestion durable des ouvrages d'eau par l'implantation et la formation du comité de gestion d'eau.

4. Localisation.

Les sites d'implantation du présent projet seront : à l'EP TUJENGE, au VILLAGE TP, au VILLAGE MATEMBWE et au quartier MITUMBA.

5. Bénéficiaires : Les communautés impactées par le projet minier de l'entreprise MIKAS SAS.

6. Résultats attendus.

- 4 forages à pompe immergée et panneaux solaires réalisés;
- Les distances parcourues pour atteindre un point d'eau réduites ;
- La morbidité due aux maladies d'origine hydrique réduite ;
- 4 bornes fontaines construites ;
- Les comités de gestion d'eau des forages implantés et formés.

6.1. Activités pour réaliser les résultats.

1. Lancement des appels d'offre des entreprises de forage et des bureaux d'études ;
2. Etudes hydrogéologiques ;
3. Forage et installation des bornes fontaines ;
4. Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus) ;
5. Construction de la clôture de sécurité ;
6. Désignation et formation des comités de gestion des forages ;
7. Remise des ouvrages à l'autorité locale.

6.2. Indicateurs des résultats

- 4 puits d'eau potable forés : 1 à l'EP TUJENGE, 1 au VILLAGE TP, 1 au VILLAGE MATEMBWE et 1 au quartier MITUMBA;
- 4 bornes de fontaines construites avec une rampe de 4 robinets chacune ;
- 4 enclos de sécurité construits par puits ;
- 4 comités de gestion des forages d'eau formés



7. Stratégie de mise en œuvre

Les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet sont notamment l'autorité locale et l'entreprise MIKAS SAS. En ce qui concerne les forages qui seront exécutés dans l'enceinte des établissements scolaires, l'horaire de travail sera adapté de commun accord avec les chefs d'établissements des différentes structures scolaires pour ne pas perturber le déroulement normal des cours. Les chefs desdits établissements doivent être sensibilisés afin d'éviter l'appropriation des patrimoines communautaires ou les assimiler aux patrimoines de l'école. Quant à ceux qui seront exécutés hors des établissements scolaires, des actes de cession doivent être fournis. Le financement ainsi que la gestion du projet seront assurés par MIKAS SAS. Cette dernière va procéder au lancement des appels d'offre et à la sélection dans la transparence d'une entreprise de forage et d'un Bureau d'études devant effectuer les études hydrogéologiques. Les travaux de forage seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément aux procédures de la passation des marchés publics.

L'entreprise MIKAS SAS va fournir à l'entrepreneur les résultats d'études hydrogéologiques effectuées par un Bureau d'études agréé. Elle va plus encore procéder à la construction des murs de sécurisation des forages et à la formation des comités de gestion d'eau pour inscrire les ouvrages dans la pérennité. A la fin des travaux interviendra la remise des ouvrages à l'autorité locale par L'entreprise MIKAS SAS. L'échéance des travaux est fixée à 3 mois par ouvrage au cours des années suivantes : 2023 (2 puits) et 2024 (2 puits).

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de l'entreprise MIKAS SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS effectueront en tant que services étatiques effectueront un contrôle à un second niveau.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de Kambove. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de l'entreprise MIKAS SAS, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

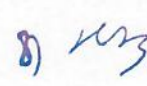
9. CHRONOGRAMME DU DEROULEMENT DES ACTIVITÉS

N°	Activités	3 ^{ème} TRIMESTRE 2023			
		1 ^{er} Sema ine	2 ^{ème} Semai ne	3 ^{ème} Semai ne	4 ^{ème} Semaine
FORAGE AU QUARTIER MITUMBA					
01	Lancement d'appel d'offre				
02	Etudes hydrogéologiques				
03	Forage et installation des bornes fontaines				
04	Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus)				
05	Construction de la clôture de sécurité				
06	Désignation et formation des comités de gestion des forages				

[Handwritten signatures and initials]

07	Remise des ouvrages à l'autorité locale				
FORAGE à l'EP TUJENGE					
N°	Activités	4 ^{ème} TRIMESTRE 2023			
		1 ^{er} Sema ine	2 ^{ème} Semai ne	3 ^{ème} Semai ne	4 ^{ème} Semaine
01	Lancement d'appel d'offre				
02	Etudes hydrogéologiques				
03	Forage et installation des bornes fontaines				
04	Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus)				
05	Construction de la clôture de sécurité				
06	Désignation et formation des comités de gestion des forages				
07	Remise des ouvrages à l'autorité locale				
FORAGE AU VILLAGE TP					
N°	Activités	1 ^{er} TRIMESTRE 2024			
		1 ^{er} Sema ine	2 ^{ème} Semai ne	3 ^{ème} Semai ne	4 ^{ème} Semaine
01	Lancement d'appel d'offre				
02	Etudes hydrogéologiques				
03	Forage et installation des bornes fontaines				
04	Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus)				
05	Construction de la clôture de sécurité				
06	Désignation et formation des comités de gestion des forages				
07	Remise des ouvrages à l'autorité locale				
FORAGE AU VILLAGE MATEMBWE					
N°	Activités	2 ^{ème} TRIMESTRE 2024			
		1 ^{er} Sema ine	2 ^{ème} Semai ne	3 ^{ème} Semai ne	4 ^{ème} Semaine





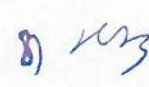
01	Lancement d'appel d'offre				
02	Etudes hydrogéologiques				
03	Forage et installation des bornes fontaines				
04	Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus)				
05	Construction de la clôture de sécurité				
06	Désignation et formation des comités de gestion des forages				
07	Remise des ouvrages à l'autorité locale				

10.DEVIS DETAILLE POUR LE FORAGE DES Puits ET BORNES FONTAINES

N°	LIBELLE	UNITE	QUANTITE	PU USD	PT en USD
FORAGE DE Puits D'EAU					
A	FORAGE AVEC PVC	M	120	50	6 000.00
B	POMPE SOLAIRE + KIT COMPLET	KIT	1	800	800.00
C	CABLE VTMB 3X2.5mm	Rouleau de 100m	1	220	220.00
D	PANNEAUX SOLAIRES 240W ET ACCESSOIRES	KIT	4	658,5	2 634
E	Citerne 5m3	1	1	900	900.00
F	Support TANK		1	1000	1000.00
G	CONSTRUCTION BORNES FONTAINES	FF	1	700	700.00

Handwritten signature and date: 7/11/23

H	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	FF			400.00
I	CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ	FF			700.00
J	FORMATION DES COMITÉS DE GESTION DES FORAGES	FF			1000.00
TRANSPORT E+F		FF	1		300.00
SOUS TOTAL					14 654.00
MAIN D'ŒUVRE B+C+D+.....+G 30%					4395.00
ETUDES HYDROGEOLOGIQUES ET HYDRO CHIMIQUES					1451.00
TOTAL FORAGE					20500.00
POUR 5 Puits : 20500.00USD par puits x 4puits					82000.00USD


7


PROJET N°3: CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE AU VILLAGE MAPENDO

Secteur d'intervention : Santé

1. Contexte et Justification

Le territoire de KAMBOVE étant vaste, les populations des villages environnants en général ont besoin d'une structure médicale pour leurs administrer les premiers soins avant de rejoindre l'Hôpital Général de Référence. A ces jours, il n'existe pas dans ce village une structure médicale publique pouvant offrir à la population les soins de santé à moindre coût. Le centre de santé assure la proximité entre la population et les structures de santé de référence dans la mesure où il constitue un point de récupération et de secours des patients. C'est ainsi que la population a mis parmi ses priorités la construction d'un centre de santé dans ce milieu lors des négociations du cahier des charges avec l'entreprise MIKAS SAS.

2. Brève description

Ce projet consiste en la construction d'un centre de santé public au village MAPENDO pour rapprocher l'administration des soins de santé à moindre coût à la population impactée par les activités minières.

Il sera constitué :

- d'une salle de consultation et bureau du Médecin ;
- d'une salle des soins ;
- d'une salle d'opération ;
- un bureau de l'Infirmier Titulaire (I.T)
- de deux salles d'observation(1 pour les femmes et 1 pour les hommes) ;
- d'une maternité équipée ;
- d'une pharmacie ;
- des équipements appropriés ;
- d'un incinérateur construit ;
- d'un trou à ordures ;
- d'un trou à placentas ;
- d'un point d'eau ;



- d'une clôture
- ainsi que des sanitaires dont « (3)internes ,2 externes et des douches (3)internes ,2 externes ».

3. Objectif du projet

- Donner les soins primaires à la population du village et de ses environs ;
- Assurer à la population la proximité à une structure des soins de santé moderne ;
- Donner les soins de santé à moindre coût ;

4. Localisation

Le centre de santé sera construit au village MAPENDO dans le territoire de KAMBOVE, province du Haut-Katanga.

5. Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les populations vivant au village MAPENDO et toutes les populations des villages environnants pouvant solliciter des soins appropriés dans ce centre de santé.

6. Résultats attendus :

- Un centre de santé est construit en matériaux durables et équipé en matériels de qualité ;
- Accès aux soins de santé assuré à la population à moindre coût ;
- Une pharmacie est construite et dotée des médicaments.

6.1. Activités pour atteindre les résultats :

- L'obtention du terrain par la communauté ou l'autorité locale ;
- Lancement de l'appel d'offre publique ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Démarrage de la construction ;
- Equipement du centre de santé
- Remise de clé au médecin chef de zone en présence de l'autorité locale et des communautés.



6.2. Indicateurs des résultats :

- ✓ 1 centre de santé construit au village MAPENDO ;
- ✓ 1 trou à placenta et celui à ordures disponibles ;
- ✓ 5 lits par salle d'observation installés ;
- ✓ une maternité et une pharmacie respectivement équipée et fournie en médicaments ;
- ✓ un salle d'opération bien équipé avec des matériels modernes ;
- ✓ 1 incinérateur construit ;
- ✓ 1 point d'eau disponible ;
- ✓ 1 clôture et des sanitaires (3 toilettes et 3 douches) construites.

7. Stratégie de mise en œuvre

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par MIKAS SAS qui se choisira le maître d'œuvre à l'issue d'un appel d'offre publique. Les entrepreneurs locaux seront privilégiés, à défaut les entrepreneurs nationaux. Il revient à l'autorité locale ou à un membre de la communauté de mettre à la disposition de l'entreprise MIKAS SAS un terrain au village MAPENDO où le centre santé sera construit. A cet égard un acte de cession irrévocable sera requis. Le maître d'œuvre choisi a l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction.

Les études topographiques et géotechniques sont à charges de l'entrepreneur au titre de son contrat.

L'entreprise MIKAS SAS en sa qualité du titulaire du droit minier, est répondant vis-à-vis de l'entrepreneur ; à ce titre ils sont les deux parties prenantes sur le plan contractuel, l'entreprise MIKAS SAS recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra au Médecin chef de zone en présence de l'autorité locale et des communautés pour organiser la gestion.

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par

l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de l'entreprise MIKAS SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant que services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de KAMBOVE. A chaque étape un rapport de suivi sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a l'obligation d'exiger des modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé conjointement par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué l'entreprise MIKAS SAS, dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.



9. Calendrier du déroulement des activités

N	Activités et tâches	Echéance(2024)					
		janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin
I	Construction de centre de Santé à MAPENDO						
1	Lancement des appels d'offre						
1.1	Préparation	X					
1.2	Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre	X					
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés	X					
2	Exécution des travaux de construction						
2.1	Travaux préparatoires		X				
2.2	Terrassement		X	X			
2.3	Travaux des gros œuvres			X	X	X	
2.4	Travaux de second œuvre					X	
3	Equipement du centre de Santé						X
4	Remise des ouvrages au médecin chef de zone en présence de l'autorité locale et des communautés						X

Handwritten signature and date: 7 8/10/23

10.DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DETAILLE

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE EN USD	PRIX TOTAL EN USD
1.00	Installation du chantier	FF	1	800,00	800,00
	SOUS TOTAL 1				800,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m3	25	5,00	125,00
2.00	Béton de propriété dosée à 150Kg/m3	m3	3,35	100,00	350,00
3.00	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	40	100,00	4 000,00
4.00	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	3.35	250,00	837,50
	SOUS TOTAL 2				5 312,50
III	ELEVATION				
1.00	Maçonnerie en briques cuites	m3	85	40,00	3 400,00
2.00	Béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m3	m3	5,3	350,00	1 855,00
3.00	Béton de trottoir périphérique	m3	4,7	100,00	470,00
	SOUS TOTAL 3				5 725,00
IV	TOITURE				
1.00	Charpente en bois scié 5x15 y compris protection	PCE	100	20,00	2 000,00
2.00	Pannes en bois scié 4x11	PCE	60	18,00	1 080,00
3.00	Couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m2	150	15,00	2 250,00
	SOUS TOTAL 4				5 330,00
V	REVETEMENT DES MURS				
1.00	Electrisation + kits énergie solaire voltaïque	Ff	1	6 000,00	6 000,00
2.00	Crépissage I & E mortier de ciment	m2	350	15,00	5 250,00
	SOUS TOTAL5				11 250,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	Sous pavement	m3	6,58	100,00	658,00
1.00	Faïence	m2	29	24,00	696,00
4.00	Carrelage (salles + douches + WC)	m2	400	22,00	8 800,00
	SOUS TOTAL 6				10 154,00

[Handwritten signatures and initials]

VII	PLAFOND				
1.0	Plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	400	15,00	6 000,00
	SOUS TOTAL 7				6 000,00
VIII	HUISSERIE				
1.00	Portes métalliques vitrées 1,50x2,10	Pce	1	200,00	200,00
2.00	Porte métalliques semi vitrée 90x2,10	Pce	1	100,00	100,00
3.00	porte intérieure en bois massif	Pce	14	150,00	2 100,00
4.00	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.50x1.10m	Pce	9	100,00	900,00
5.00	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.00m x 80 pour les sanitaires et douches	Pce	6	80,00	480,00
	SOUS TOTAL 8				3 780,00
IX	PEINTURE				
1.00	Latex sur les murs I & E	m2	523	4,00	2 092,00
2.00	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m2	224	8,00	1 792,00
	SOUS TOTAL 9				3 884,00
X	SANITAIRE				
1.00	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	Ff	2	180	360,00
2.00	Fourniture et pose WC TURC internes	Pce	2	70	140,00
3.00	Fourniture et pose cuve pour les travailleurs	Pce	1	150	150,00
3.00	Lave main	Pce	3	110	330,00
4.00	Fosse septique	Pce	1	2 000	2 000,00
5.00	porte papier hygiénique	Pce	3	8	24,00
6.00	Construction des sanitaires externes (2 WC + 2 DC)	Ff	1	500	500,00
7.00	Cout de forage + pompe solaire et citerne	FF	1	17000	17 000,00
	SOUS TOTAL 10				20 504,00
XI	SECURISATION				
1.00	Construction clôture + crépissage	Ff	1	3 000,00	3000,00
2.00	Barrière de sécurité	Ff	1	1 200,00	1 200,00
	SOUS TOTAL 11				4 200,00
XII	EQUIPEMENT POUR HOPITAL ET AUTRES				





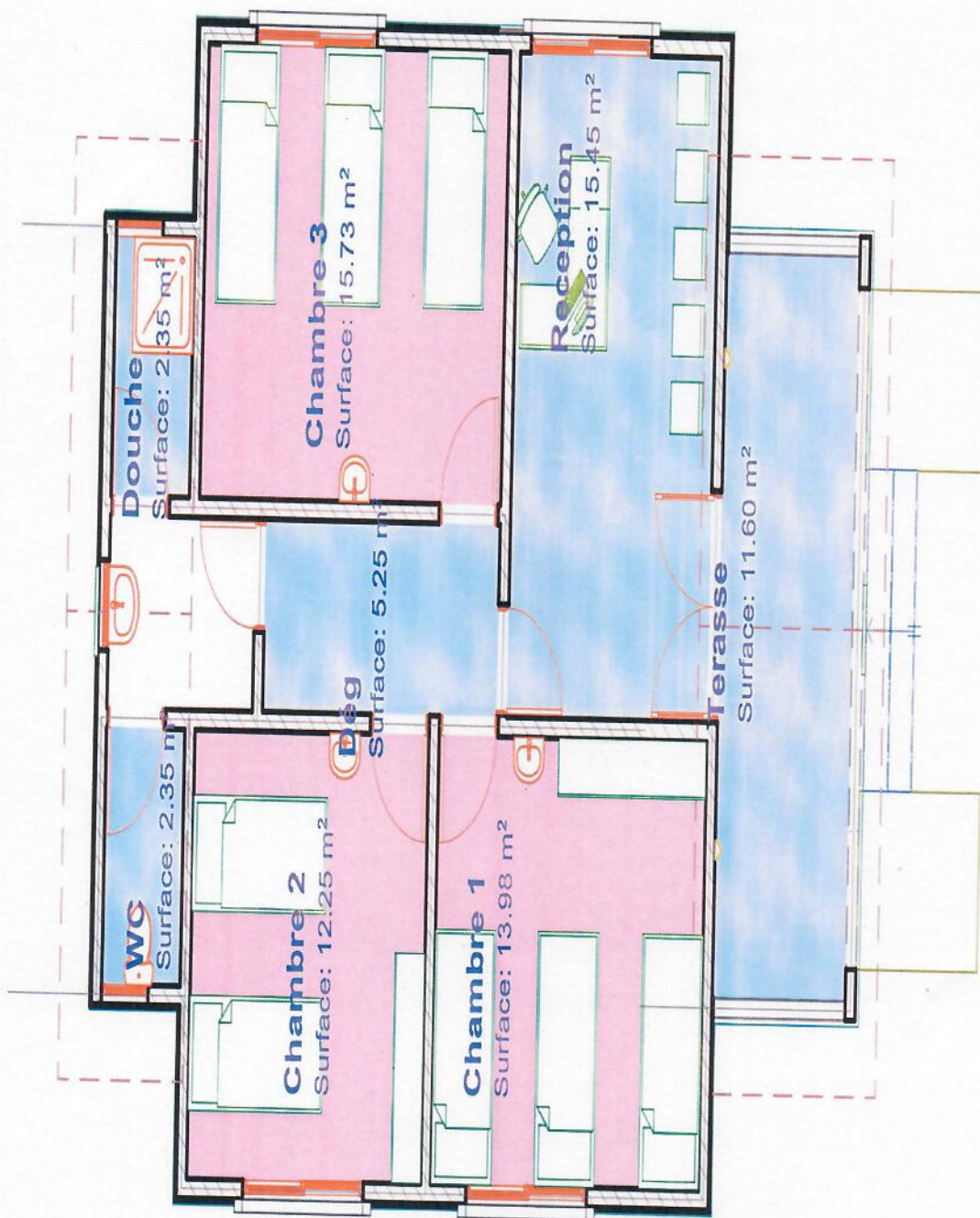

1.00	Lit d'hospitalisation	Pce	10	210	2 100,00
2.00	Matelas	Pce	10	70	700,00
3.00	Draps de lit	Pce	20	20	400,00
4.00	Plateau de soins	Pce	2	20	40,00
5.00	Tables de bureau	Pce	3	100	300,00
6.00	Chaises de bureau	Pce	3	70	210,00
7.00	Microscope binoculaire	Pce	1	500	500,00
8.00	Lit d'examen	Pce	1	350	350,00
9.00	Lit salle d'opération + matériels	Ff	1	2 000	2 000,00
10.00	Lit d'accouchement	Pce	1	700	700,00
11.00	Autoclave	Pce	1	900	900,00
12.00	Appareils échographie portable	Pce	1	2 500	2 500,00
13.00	Chaises garnies pour salles des malades	Pce	10	50	500,00
14.00	Balance avec toise	Pce	1	250	250,00
15.00	Banquettes visiteurs pour 10 personnes	Pce	3	100	300,00
16.00	Réfrigérateurs	Pce	1	1 300	1300,00
17.00	Brancards ou civières LETY ou EXPERT	Pce	1	1300	1300,00
18.00	Thermoflash	Pce	2	60	120,00
19.00	KIT Césarienne		1	400	400,00
20.00	Boite laparotomie	Pce	1	600	600,00
21.00	Aspirateur électrique	Pce	1	600	600,00
22.00	Table de mayo inox	Pce	1	300	300,00
23.00	COUT MEDICAMENTS EN PHARMACIE	FF	1	4000	4000,00
24.00	Incinérateur, fosse à placenta et à ordure	FF	1	5000	5000 ,00
	SOUS TOTAL 12				25 370
XIII	TOTAL				102 309.00
25.00	études géotechnique topographiques				5000
26.00	Main d'œuvre				30 692,7
XIV	COUT GLOBAL DU PROJET				138 001,7USD

Le coût total du projet est de : 138 001,7USD

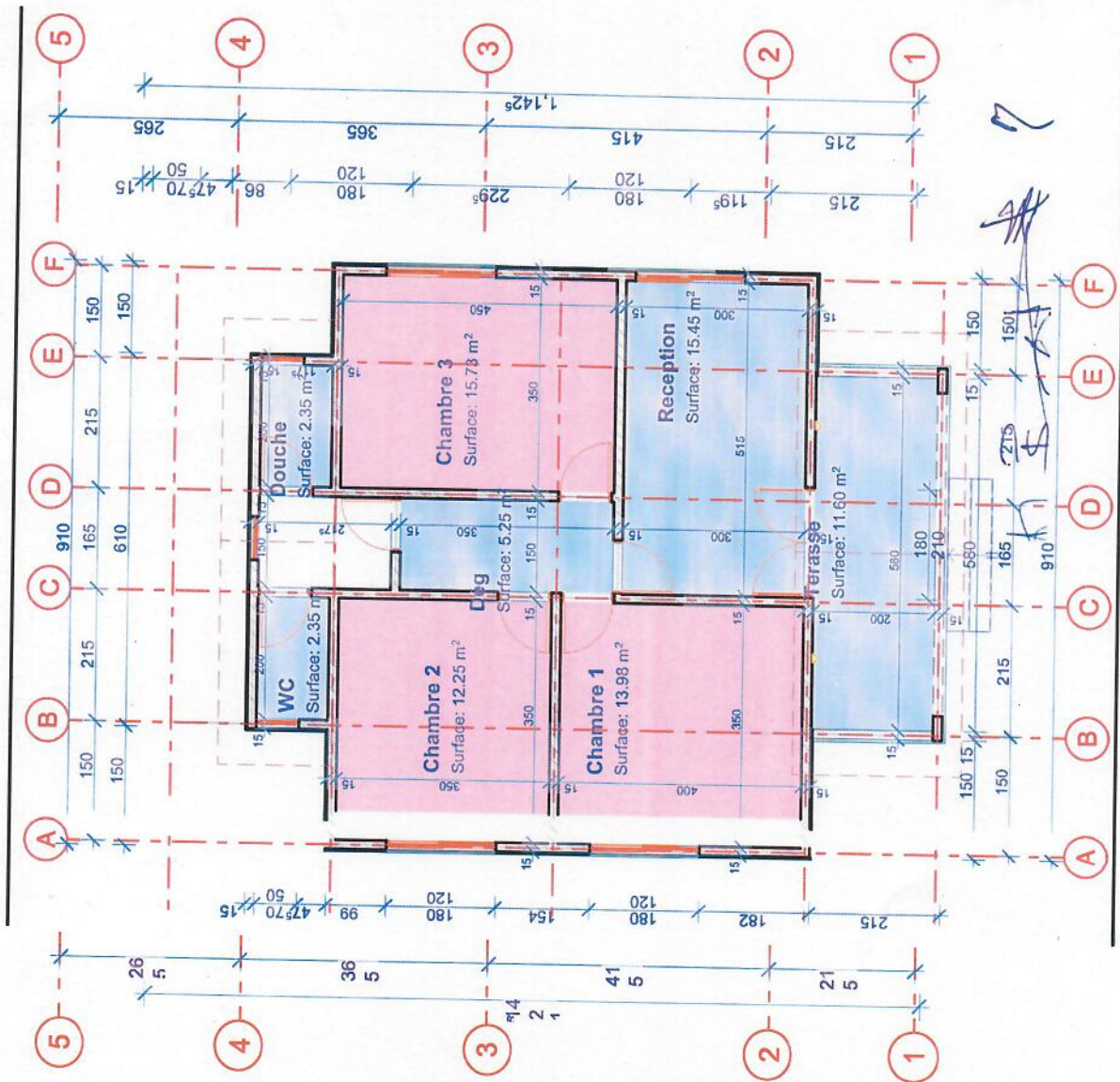
[Handwritten signatures and marks]

LES DIFFERENTS PLANS

17 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100



h E A 7 8 103



7 8 103

PROJET 4 : REHABILITATION DE L'ECOLE PRIMAIRE MUTEBA ET SON EQUIPEMENT EN BANCS SCOLAIRES.

Secteur d'intervention : EDUCATION

1. Contexte et justification

- L'école primaire MUTEBA, Accueille beaucoup d'élève de ces différentes entités et de leurs environs. C'est l'une des écoles de référence dans cette partie du Territoire de KAMBOVE.
- Aujourd'hui ce bâtiment manque des vitres, de plafonds et le pavement des salles de classes présente des nids des poules, ses salles sont presque vides de bancs et les enfants s'assoient à même le sol.
- Le Nouvel état de lieu de CLD montre que même le bâtiment qui donne sur la route principale qui portait son toit lors du passage de la Commission d'Instruction du Cahier des Charges, venait de perdre tout son toit lors de dernières pluies diluviennes,
- La vétusté des bancs et leur diminution en nombre détériorent les conditions de dispensation des enseignements aux élèves ; abiment la qualité de l'écriture des élèves et créent le dépeuplement dans l'école ciblée. C'est pour cette raison que les communautés représentées par le comité Local de développement (CLD) ont exprimé le souhait de réhabilitation et d'équipement en bancs afin d'améliorer les conditions d'enseignements, améliorer la qualité de l'écriture et par ricochet augmenter la population scolaire conformément à l'ODD9 et à la politique du gouvernement en matière de la modernisation des infrastructures de base et appuyer éventuellement la politique du Gouvernement Congolais en matière de l'éducation de base gratuite pour tous les enfants.

2. Brève description du Projet

Ce projet consiste à réhabiliter le toit de six salles de classe de l'école Primaire MUTEBA au quartier KIWEWE emporté par les pluies diluviennes du mois de Février dernier, à réhabiliter les installations hygiéniques tout en augmentant le nombre de box afin d'améliorer les conditions hygiéniques des enfants, à placer les vitres manquants ou cassés sur les portes et les fenêtres afin de protéger les enfants contre les intempéries, à rafraîchir les murs et les

tableaux de l'école, à arranger les pavements abimés dans les salles de classe, et éventuellement à équiper l'école avec 150 bancs scolaires afin d'améliorer les conditions du déroulement des cours dans les salles de classes. Ces bancs seront en structures métalliques et auront des sièges et pupitres en bois.

Il sera construit également une clôture en structures métalliques afin de protéger l'école et les élèves contre les attaques extérieures. Il y aura également plantation des arbres pour protéger l'école contre les vents afin de satisfaire aux critères de l'environnement.

Objectif du projet

Ce projet poursuit les objectifs suivants:

- Réhabiliter l'école afin d'améliorer des conditions du déroulement de cours dans les salles de classes ;
- Equiper l'école en bancs afin de Contribuer à l'augmentation des effectifs des élèves dans les salles de classe et d'amélioration la qualité de l'écriture de ces derniers ;
- Rafranchir les tableaux afin d'améliorer la lisibilité des élèves.

3. Bénéficiaires directs du projet

- Les bénéficiaires directs de ce projet sont les élèves de l'école primaire MUTEBA et ceux des environs du quartier KIWEWE.

4. Résultats attendus de ce projet :

- L'école est réhabilitée et les conditions du déroulement des cours dans les salles de classes sont améliorées ;
- L'école est appuyée en bancs est l'augmentation des effectifs des élèves dans les salles de classe est atteinte,
- La qualité de l'écriture des élèves dans les salles de classes est améliorée.
- L'école est clôturée, la sécurité des bâtiments et des élèves est assurée

5. Activités pour atteindre les résultats :

- Sélection d'une Entreprise spécialisée en construction des bâtiments par appel d'offre,
- Sélection d'un entrepreneur ou d'une maison de fabrication des bancs par appel d'offre ;
- Signature des contrats et définition du délai de livraison ;
- Réhabilitation de l'école et augmentation des boxes des toilettes,
- Construction de la clôture avec fondation en moellons et des structures métalliques,
- Fabrication des bancs ;
- Récupération des bancs ;
- Remise de l'ouvrages réhabilitée et des bancs au Chef d'établissement en présence des communautés et de l'Autorité locale.

6. Indicateurs des résultats :

7. L'école MUTEBA est réhabilitée, clôturée et équipée avec 150 bancs à pupitre

8. Organisation et stratégie de mise en œuvre

- Le projet sera exécuté par un entrepreneur recruté sur appel d'offre. La priorité sera accordée aux entrepreneurs locales et à défaut de ceux-ci, l'entreprise se tournera vers les entrepreneurs nationaux répondant aux critères d'appel d'offre et spécialisé en la matière.
- L'école sera réhabilitée et équipée avec 150 bancs et sera remise au gestionnaire de l'école en présence du Comité Local de développement et de l'Autorité locale de l'Entité.
- Pour la réalisation de la fabrication des bancs, le fournisseur sera choisi à l'issue d'un appel d'offre. Les fournisseurs locaux seront privilégiés, mais à défaut un fournisseur national sera choisi. L'entreprise MIKAS SAS et le fournisseur choisi sont les 2 parties prenantes sur le plan contractuel ; elles assureront la bonne exécution du contrat. L'entreprise MIKAS SAS recevra l'ouvrage réhabilitée et équipée en bancs des entrepreneurs respectifs pour la remettre au Chef de l'ETD qui, à son tour la remettra solennellement au Chef de l'Etablissement de l'école bénéficiaire de ce projet en présence des CLD et des communautés.



9. Mécanisme de suivi-évaluation

- En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de la Société MIKAS, de quatre (4) représentants désignés des communautés locales, les représentants de l'ACE, la DPEM et FNPSS. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des matériels à utiliser dans la fabrication des bancs et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de KAMBOVE. A chaque étape un rapport sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.
- Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de la société MIKAS, dès lors, ce rapport lui sera opposable. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

10. CALENDRIER DU DEROULEMENT DES ACTIVITES

N°	Activités et tâches	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1	Lancement des appels d'offre	X				
1.1	Préparation	X				
1.2	Publication des avis d'appel	X				

[Handwritten signatures and initials]

	d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre					
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés et signatures de contrats avec les entrepreneurs sélectionnés		X			
1.4	Installation chantier			X		
1.5	Réhabilitation de l'école			X	X	
2	Fabrication des bancs					X
3	Remise de l'ouvrage équipée au Chef d'établissement via le Chef de l'entité par la société					X

h E ~~st~~ 7 8 103

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DE REHABILITATION ET EQUIPEMENT EN BANCS DE L'ECOLE PRIMAIRE MUTERA

N°	Désignation	Unité	Qté	PU EN USD	PT EN USD
1.00	Installation et replis chantier	fft	1	1500	1 500,00
	SOUS TOTAL 1				1 500,00
1.01	Travaux de retouche : crépissage, fissures et fentes para fouie:				
	Sable	M³*	70	40	2 800,00
	Ciment	sac	91	9	819,00
	SOUS TOTAL 2				3 619,00
I.	TOITURE				
1.1	Travaux de révision de la charpente et toutes sujétions	m³	10	300	3 000,00
1.2	Tôles Bacs autoportant 0.6 et toutes sujétions	Pce	450	20	9 000,00
1.3	Travaux de révision du plafond et toutes sujétions	m²	232,6	25	5 815,00
	SOUS TOTAL 3				17 815,00
II.	REVETEMENT DU SOL				
2.1	Réhabilitation pavement en carreaux antidérapant de 60x60cm et toutes sujétions y comprises	m²	350	20	7 000,00
2.2	Révision des tableaux noirs et toutes sujétions	m²	32,4	10	324,00
	SOUS TOTAL 4				7 324,00
III.	TOILETTES ET AMENAGEMENT EXTERIEUR				
3.1	Travaux de construction et réhabilitation de la structure sanitaires et toutes sujétions	m³	13,1	300	3 930,00
3.2	WC turc + accessoires	Pce	12	30	360
3.3	Tuyauteries et accessoires de raccordement de l'eau aux installations sanitaires	FF			250,00
3.4	Portes pour toilettes	Pce	12	50	600,00
3.5	Carrelage + faïences aux murs Intérieurs	m²	72	20	1 440,00
3.6	Travaux d'aménagement extérieur et plantation des arbres	m²	603	10	3 030,00
	SOUS TOTAL 5				9 360,00
IV	PEINTURE				
4.1	Email à 1,50m au murs Intérieurs	m²	241	10	2 410,00
4.2	Latex sur 3,50m aux murs extérieurs et au plafond	m²	582.6	5	2 913,00

Handwritten signature and date: 7 8/1/23

	SOUS TOTAL 6				5 323,00
V	VITRERIE				
5.1	Accessoires	FF	1	200	200
5.2	Vitres pour portes et fenêtres (4mm d'épaisseur)	m ²	84,32	12	1 011,84
5.3	portes semi vitrée	pce	6	100	600,00
	SOUS TOTAL 7				1 811,84
VI.	CLOTURE				
6.1	Fondation en moellons + sables + ciments	m ³	120	40	4 800,00
6.2	Grillages en fers + soudures et fixation	FF			10 000,00
	SOUS TOTAL 8				14 800,00
	TOTAL				61 552,84
	Main d'œuvre 30%				18 465,84
	Cout total des travaux				80 018,68
	Equipement en bancs et accessoires		150	110	16 500
	Cout total projet				96 518,68USD

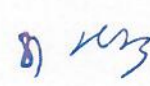
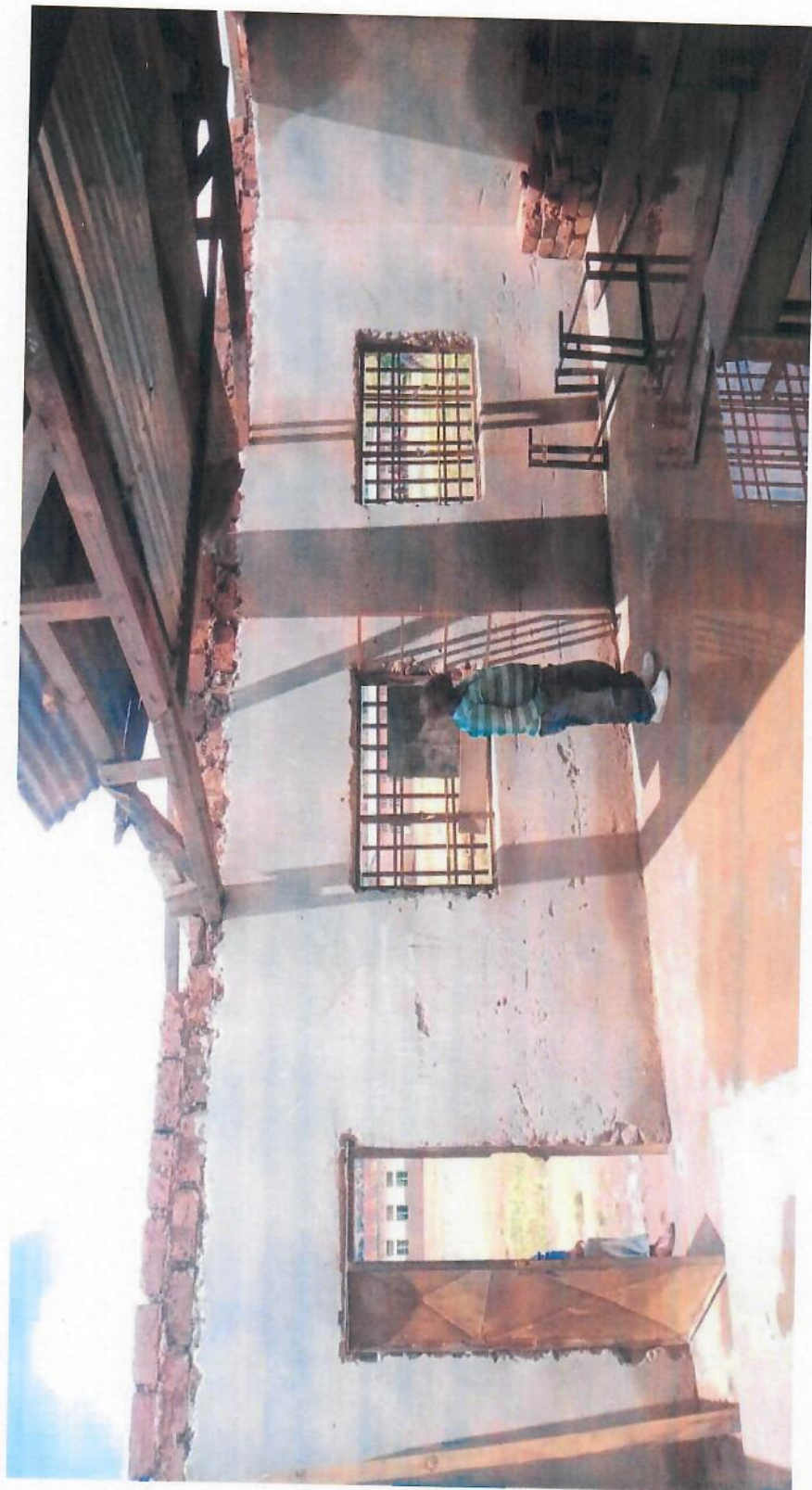

7


IMAGE D'ILLUSTRATION DES BANCS.



ETAT DES LIEUX DE L'ECOLE A REHABILITER

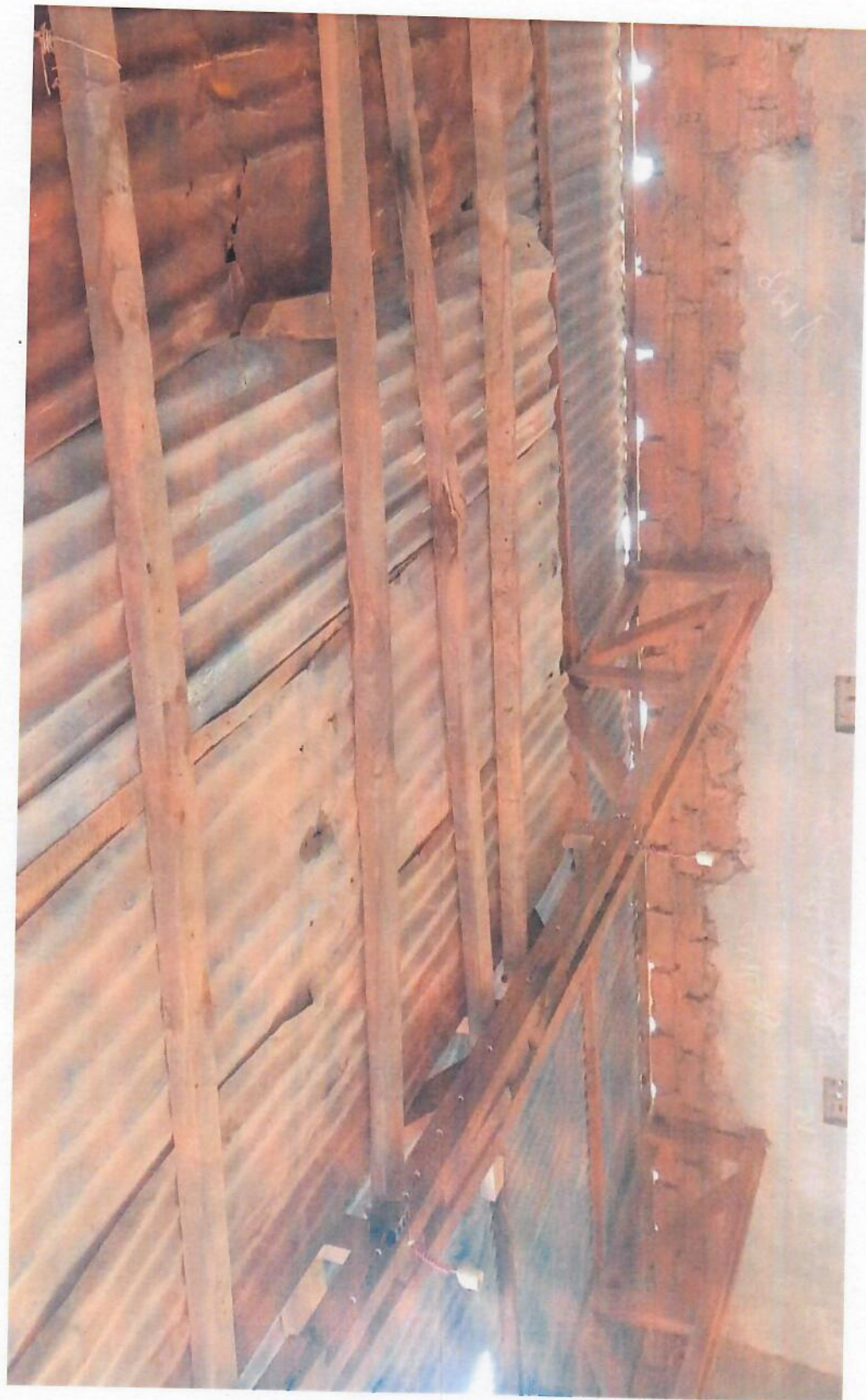
17 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1



4 ~~5~~ 6 7 8 103



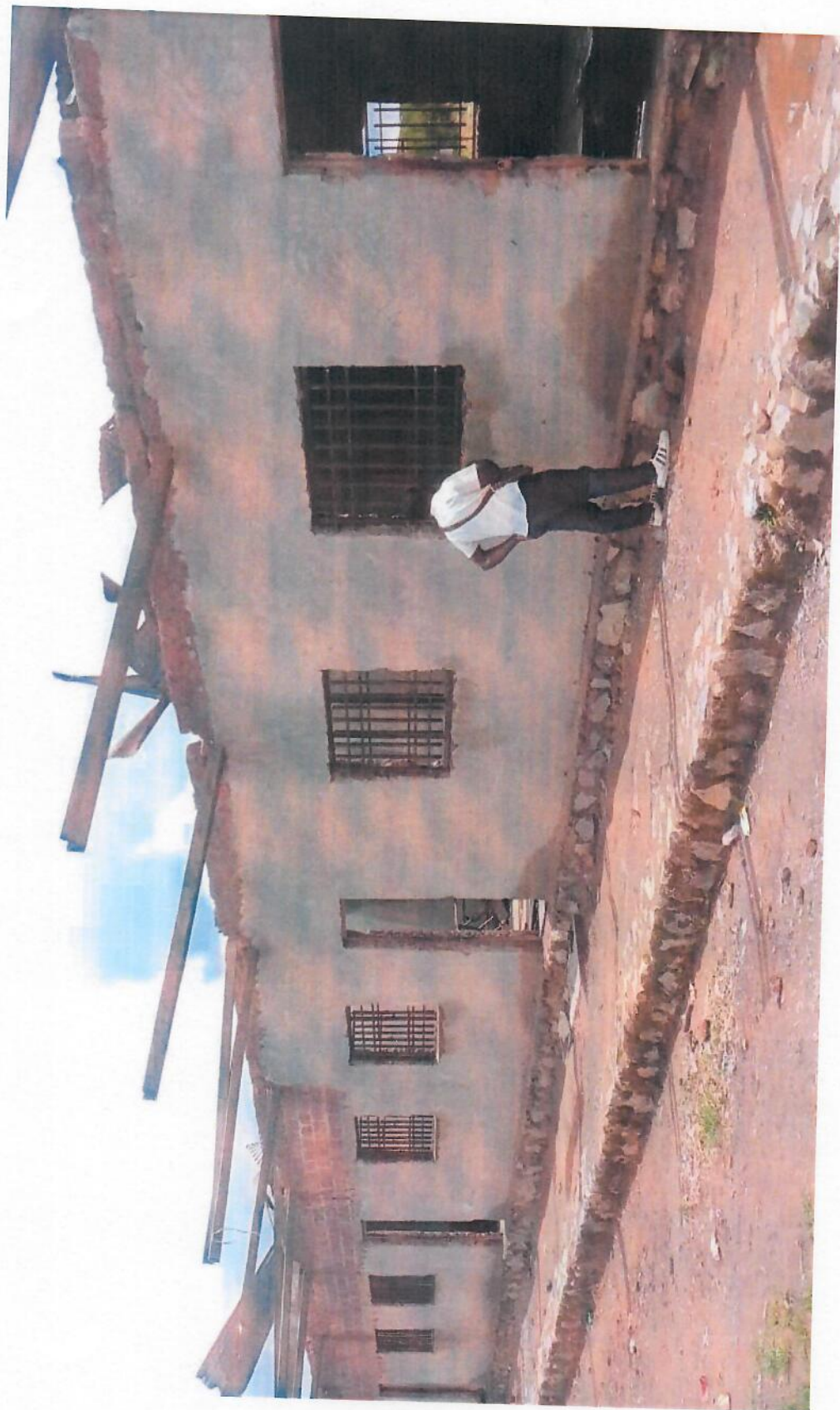
4 ~~RE~~ 2 8 103



4 ~~10~~ 7 8 103



4 5 6 7 8 9 10 11 12 13



U E ~~7~~ 2 8 103



4 ~~5~~ 7 8 103



4 ~~5~~ 6 7 8 9 10



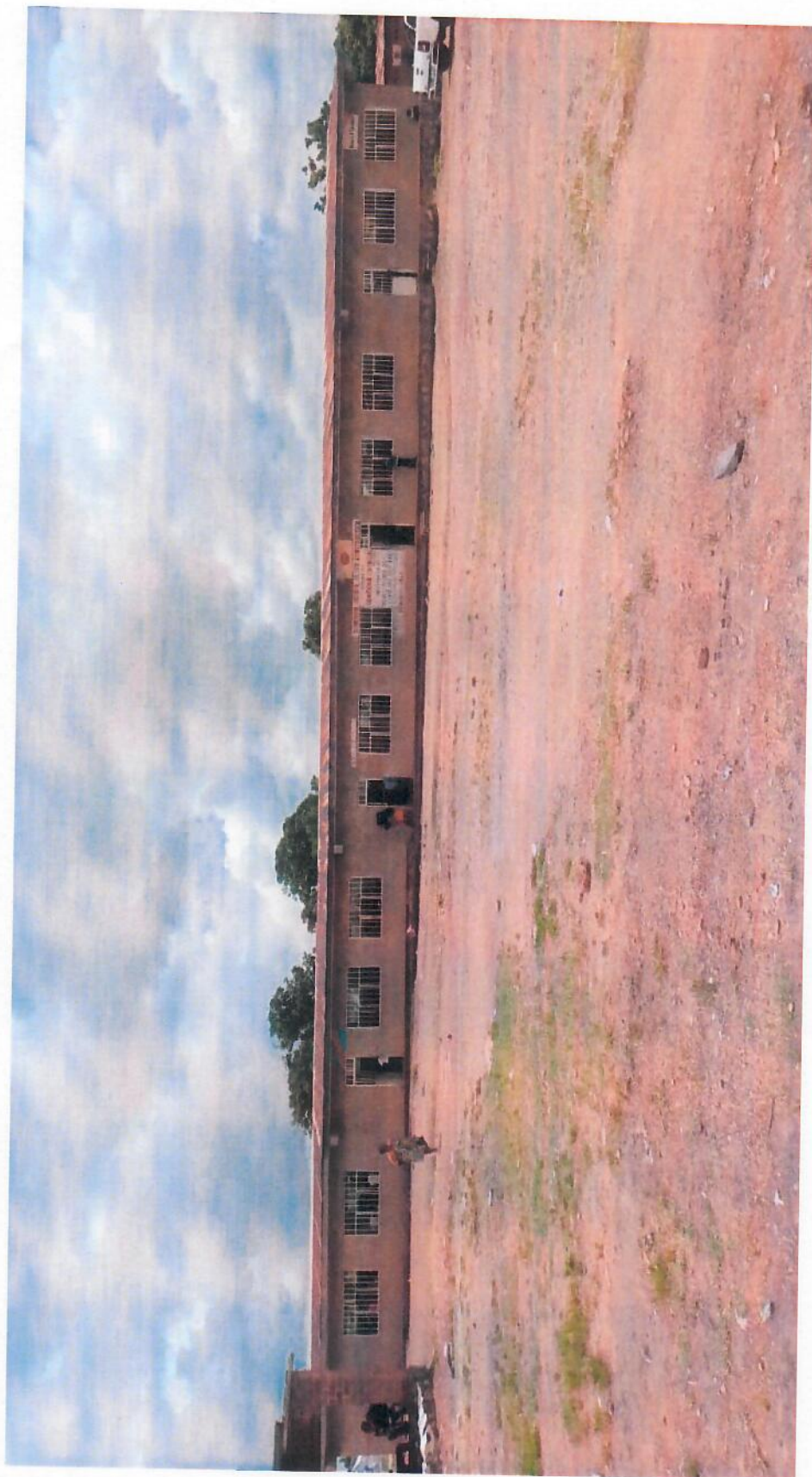
Handwritten text: ~~Handwritten text~~ 2 8 103



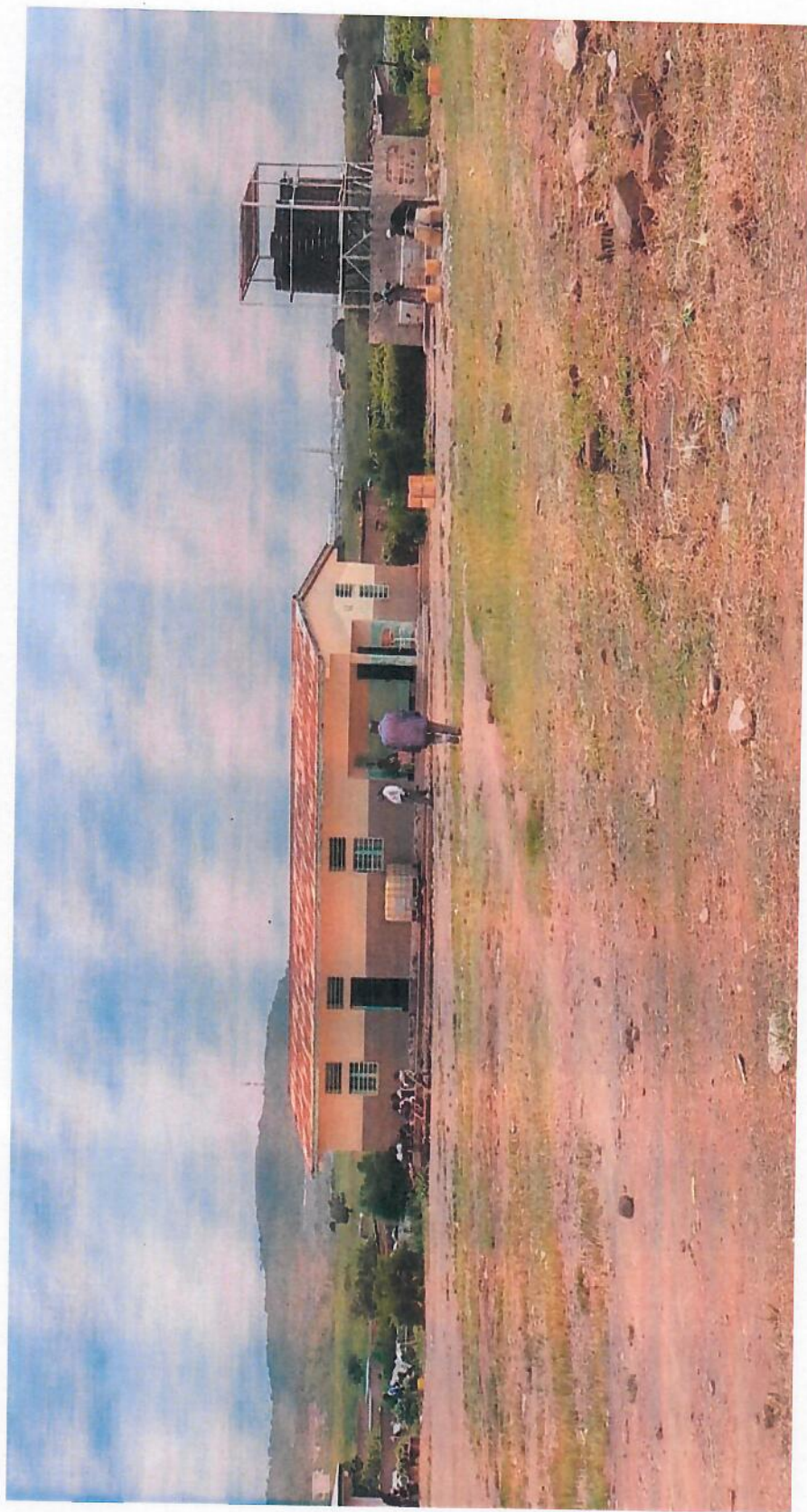
4 ~~5~~ 6 7 8 9



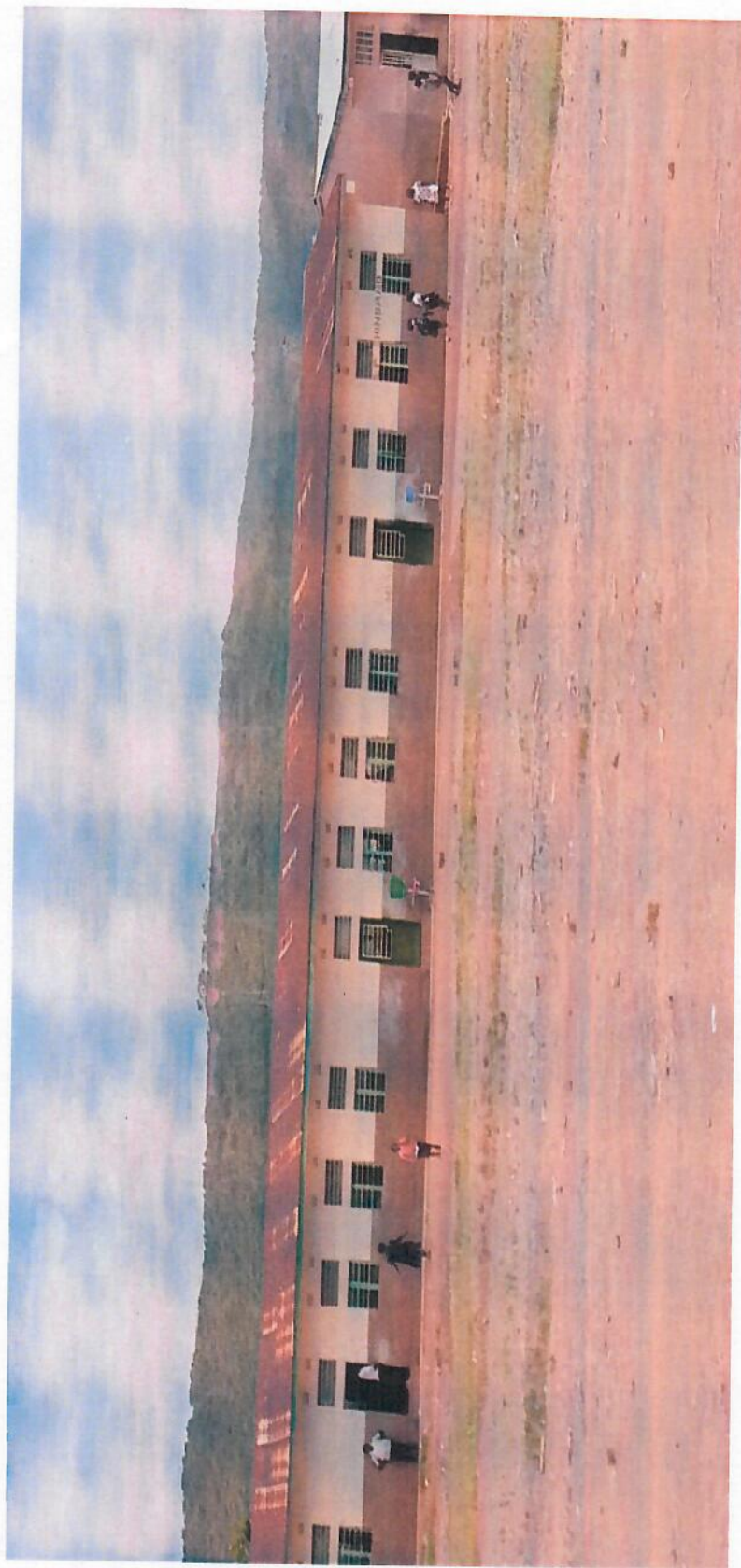
4 ~~5~~ 7 8 9



4 ~~5~~ 6 7 8 103



4 ~~5~~ 7 8 103



4 ~~10~~ 17 8 103

PROJET 5 : APPUI EN INTRANTS AGRICOLES, ACHAT D'UN TRACTEUR ET RENFORCEMENT DE CAPACITES EN NOUVELLES TECHNIQUES DE PRODUCTION AUX AGRICULTEURS.

1. Présentation sommaire du projet.

1.1. Titre : Appui en intrants agricoles aux agriculteurs de la commune urbano - rurale de KAMBOVE

1.2. Localisation : les quartiers : KIWEWE, MITUMBA, MIKUBA dans la commune de KAMBOVE. Et les villages faisant partie de la commune urbano-rurale : MATEMBWE, TP, MAPENDO et MUMPUNDU impactés par le projet de MIKAS SAS à l'exception de KASHENGENEKE ne se trouvant pas dans notre EIES.

1.3. Bénéficiaires :

- Les habitants du quartier KIWEWE
- Les habitants du quartier MIKUBA
- Les habitants du quartier MITUMBA
- Les habitants des villages : MATEMBWE, MAPENDO, MUMPUNDU et MAPENDO, TP

1.4. Montant du Budget : 274 150,00\$US

1.5. Durée : 5 ans

1.6. Secteur d'intervention : Agriculture

2. Contexte et justification.

Comme établi dans la politique sur l'Agriculture Durable (PAD) du gouvernement central, dans le Plan National du Développement Economique Durable sur le remplacement de l'économie basée sur les mines et gisements tarissables en remplacement par les Ressources Naturelles Renouvelables dont la République Démocratique du Congo occupe la première place au rang mondial ; Et sur l'axe 3 du Plan de Développement Economique et Social de la province du Haut-Katanga concerne la promotion de la sécurité alimentaire et du développement



agricole durable. Parmi les programmes desdits énoncés, l'on note : une agriculture mécanisée intensivement à travers l'étendue nationale, la relance de la production agricole, animale et halieutique mais aussi les techniques de conservation et de transformation. Dans ce programme, les actions à mener sont entre autres l'acquisition d'un tracteur John Deere 6110 et accessoires en vue d'étendre l'emblavure, la distribution de matériels génétiques améliorés de haricot, de maïs, intrants connexes et renforcement des capacités en conservation et transformation. La mise en œuvre de ces trois stratégies (politique sur l'agriculture durable, »Plan National du Développement Economique Durable sur le remplacement de l'économie basée sur les mines et gisements tarissables en remplacement par les Ressources Naturelles Renouvelables et programme agricole provincial) est encore loin de toucher tous les petits exploitants agricoles des provinces en général et ceux des communautés du Commune urbano-rurale de KAMBOVE en particulier notamment les agriculteurs de KIWEWE, MITUMBA, MIKUBA et les villages faisant partie.

Face aux contraintes de production agricole, de mécanisation, de production à grande échelle et celles d'assurer la sécurité alimentaire de leurs ménages, les populations des quartiers et villages de la commune urbano-rurale susmentionnés ont inscrit parmi leurs priorités de développement l'acquisition de d'un tracteur et intrants agricoles et le renforcement des capacités. Grace à l'opportunité offerte par le nouveau Code minier en instituant le cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, le projet d'appui en intrants agricoles aux communautés impactées par l'entreprise minière MIKAS SAS a figuré sur la liste des besoins négociés et retenus dans le cahier des charges de cette société minière.

3. Description du projet.

Ce projet consiste en l'acquisition d'un tracteur John Deere 6110 et ses accessoires, à appuyer 300 ménages en intrants agricoles à raison de 80 ménages dans chaque quartier et 15 par quartier. Les intrants à distribuer sont notamment les



semences de maïs composites, les engrais (NPK et Urée), les herbicides ainsi que les intrants connexes de production.

1.1. Les semences.

La semence à utiliser est une semence composite, caractérisée par une hybridation et perte lente de productivité semencière sur terrain. C'est la variété UNILU qui sera utilisée.

3.2. Les engrais chimiques (NPK et Urée).

Les études pédologiques étant prévues dans ledit projet les questions de la formule d'engrais ont été minimisées car elle sera dictée par les résultats d'études ci-haut mentionnées. Bien que la formule du gouvernement soit standard (17-17-17) pour les N.P.K. Elle est en prévision momentanément en attendant le conseil technique des résultats. En ce qui concerne l'urée, il est maintenu la politique du gouvernement qui le dose à 46%.

3.3. Les herbicides.

Les herbicides à utiliser sont ceux de post-émergence dont le coût est évalué à 60\$/Ha. La gamme choisie par les techniciens accompagnateurs sur terrain selon les principes malherbologiques se présente de la manière suivante : 2 Kolopa, 2 Atrazine, 2 Acétachlor, 2 Nicosulfuron, 125 ml Mésotrione, 1 Paraquat.

3.4. **Les kits d'intrants connexes:** houes, coupe-coupe, machettes en raison de deux par catégorie et par ménage.

Pour améliorer leurs rendements agricoles et, par conséquent, accroître leur production, les ménages agricoles vont bénéficier de l'accompagnement des agronomes dans leurs activités. En effet, jusqu'à ce jour, les ménages agricoles de ces agglomérations ont une production qui varie entre 2,5 à 3,5 tonnes de maïs par hectare. Avec l'appui technique assuré par les agronomes, la mécanisation et les intrants livrés, l'on compte améliorer la production jusqu'à 6,5 à 8 tonnes à l'hectare. Par ailleurs, pour éviter toute sorte de discrimination au



sein de la communauté, il est prévu un taux de remboursement de 10% de la production brute de chaque ménage bénéficiaire dans le but d'étendre à terme le projet à tous les ménages en utilisant de la stratégie agricole de l'**agri-multiplication**.

3.5. Les critères de sélection des bénéficiaires.

- Etre cultivateur habitant un quartier ou un village de la commune urbano-rurale n'ayant pas d'appui d'autres partenaires dans ce secteur ;
- Accepter l'intégration d'une coopérative pour le champ en bloc ;
- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant le quartier ou village ;

4. Localisation du projet.

Tous les quartiers et villages de la commune urbano-rurale sont concernés par le projet, à savoir KIWEWE, MIKUBA, MITUMBA, TP, MATEMBWE, MAPENDO et MUMPUNDU à l'exception de KASHENGENEKE qui fait partie de notre EIES.

5. Bénéficiaires du projet.

Les bénéficiaires directs sont : les quartiers et villages de la commune urbano - rurale de KAMBOVE à l'exception du village KASHENGENEKE.

Les bénéficiaires indirects sont le reste de la population de cette grande agglomération urbaine de Likasi qui ne s'occupe pas de l'agriculture, les populations des entités territoriales décentralisées autour de la commune urbano - rurale de KAMBOVE étant donné que la mine de KAMBOVE a renforcé même la chine à sa chute économique lors de la deuxième guerre mondiale cette idée insinue la légèreté de l'agriculture dans le secteur de BASANGA.

 7 8 13

6. Objectifs du projet.

6.1. Objectif général

- Contribuer à la promotion de sécurité alimentaire et au développement de l'agriculture durable et extensive.

6.2. Objectifs spécifiques.

- Accroître la production agricole ;
- Augmenter les revenus des ménages agricoles ;
- Améliorer l'alimentation des ménages agricoles.

7. Résultats attendus.

- La productivité agricole est améliorée : le rendement par hectare passe de 2,5 tonnes à 6,5 tonnes par hectare ;
- La superficie emblavée par ménage est de 1 ha de maïs comme étendue allouée au ménage dans les 60 hectares emblavés chaque année en bloc à côté du village agricole du gouvernement provincial entre les villages MATEMBWE et MUMPUNDU ;
- Les revenus agricoles des ménages augmentent d'au moins 70% ;
- L'alimentation des ménages est améliorée : les ménages consomment au moins 2 repas équilibrés par jour.

8. Activités pour atteindre les résultats.

- Recrutement des agronomes du territoire ;
- Identification des bénéficiaires ;
- Visite des superficies à emblaver ;
- Signatures des protocoles d'accord définissant notamment les modalités de remboursement entre MIKAS SAS et les bénéficiaires en présence des membres des CLD et du bourgmestre faisant fonction ;
- Acquisition des intrants agricoles et matériels aratoires ;
- Acquisition de deux tracteurs ;
- Labour et hersage ;
- Formation de la coopérative ;



- Acquisition d'un bloc de 200 Ha ;
- Distribution des intrants ;
- Semis et épandage d'herbicides ;
- Sessions d'encadrement par les agronomes ;
- Récoltes et remboursements.
- Formation sur la conservation dans le dépôt et gestion des palettes
- Formation en technologie appropriée pour la fabrication des biscuits à base du haricot
- Distribution d'ingrédients et machines de technologie

9. Stratégie de mise en œuvre du projet.

- Identification des bénéficiaires par MIKAS SAS en collaboration avec les techniciens du Territoire de KAMBOVE (AGRI) et les représentants des communautés des quartiers et villages à l'exception de KASHENGENEKE;
- Création de la coopérative agricole ;
- Acquisition d'un tracteur géré par l'entreprise et le bourgmestre faisant fonction
- Signature des protocoles entre MIKAS SAS et la coopérative représentante des ménages agricoles bénéficiaires de l'appui ;
- Mise à disposition par MIKAS SAS des intrants agricoles et matériels aratoires pour les ménages agricoles ;
- Terrains à emblaver acquis par la coopérative ;
- Préparation des terrains et toutes les opérations agricoles à charge de la coopérative agricole ;
- Former à chaque étape du processus de conservation
- et production,
- Formations et autres appuis techniques (visites de terrain et supervision des cultivateurs) à charge MIKAS SAS ;
- Stratégies agricoles envisagées :
 - Agri-multiplication (production des semences) par l'inspection territoriale de l'agriculture avec les associations et organisations paysannes existantes en sa juridiction ;



- Autosuffisance alimentaire : elle consiste à appuyer les paysans en production de l'agriculture vivrière de ce produit de première nécessité en vue de répondre à l'analyse du document stratégique pour la réduction de la pauvreté Tome 4 (DSRP) et renforcer les revenus du ménage.
- Gestion des remboursements, acquisition et stockage des intrants (semences, engrais + intrants connexes) à charge de MIKAS SAS pour en assurer la protection et le gardiennage.

h E ~~_____~~ 7 8 103

10. Chronogramme détaillé d'activités.

N	Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4		
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
1	Invitation de l'agronome de secteur et recrutement des accompagnateurs												
	Etudes hydro-pédologiques												
2	Lancer officiellement le processus de sélection des bénéficiaires et invitation des fournisseurs d'intrants												
	Formation de la coopérative agricole												
	Visite du terrain acquis par le CLD												
	Acquisition d'un tracteur John Deere et accessoires												
3	Vulgariser les techniques de mise en œuvre du projet (défrichage, labour, hersage, semis, sarclage, récolte, entreposage...)												
4	Préparation des dépôts d'intrants à l'inspagri terr KAMBOVE												
5	Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires via la coopérative												
6	Evaluer le projet à mi-parcours												
7	Partager l'expérience entre les membres de la coopérative												
8	Evaluation Finale												




11. Mécanismes de suivi-évaluation.

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE et composé d'un (1) délégué d'MIKAS SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des procédures de recrutement des agronomes et les critères de sélection des bénéficiaires, le respect des échéances et du calendrier agricole, la conformité des intrants (semences, engrais et herbicide), l'audit des dépenses effectuées ainsi que les résultats attendus. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à MIKAS SAS le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec MIKAS SAS dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

 7 8) 103

12. Budget et devis détaillés du projet.

DEVIS DETAILLE APPUI EN INTRANTS AUX AGRICULTEURS DES QUARTIERS ET VILLAGES					
N°	Désignation	Unité	Quantité	CU en \$US	CT en \$US
I	Acquisition des intrants				
1.1	Semences de maïs	Kg	375	5.0	1 875,00
1.3	NPK	Kg	4500	1.2	5 400,00
1.4	Urée	Kg	4500	1.2	5 400,00
1.5	Herbicides	L	1500	1.2	1 800,00
	Formation des agriculteurs		2	2 762,5	5 525,00
	Accompagnateurs		2	2500	5000,00
	Sous-Total 1				25 000
II	Engins				
2.1	Tracteur JOHN DEERE	Pce	1	37500	37500,00
2.2	Accessoires (charrue, herse, traceur, semoir et charrette)	Pce	5	5 500	27 500,00
2.4	Etudes hydro pédologiques	E ch.	180	30	3500,00
	Sous-Total 2				68 500,00
III	Appui technique et supervision				
3.1	Accompagnateur	personne	2	2000	4 000,00
	Sous-Total 3				4 000,00
	TOTAL GENERAL POUR L'AN 1				84 400,00

Cout total des intrants pour les 3ans restants = $25\ 000 \times 3 = 75\ 000$ USD

Cout total du projet = $75\ 000 + 72\ 500 = 147\ 500$ USD

[Handwritten signature and date 7/8/13]

IMAGE D'ILLUSTRATION



4 5 6 7 8 9

PROJET 6: CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF ET DOTATION DE 10 MOTOS AU QUARTIER MITUMBA

6.1 Secteur d'intervention : INFRASTRUCTURE ET DERU

6.2 Contexte et Justification :

Le manque d'infrastructures devant abriter certains services administratifs ou autres de la commune Urbano – Rurale de KAMBOVE constitue un problème crucial pour le bon fonctionnement de ces services censés interagir au quotidien avec les populations administrées. Ceci a pour conséquence que les populations sont préjudiciées lorsqu'elles doivent mener des démarches administratives quelconques. Pour ce faire les communautés représentées par les CLD ont inscrit dans leurs priorités avec l'entreprise MIKAS SAS, la construction d'un bâtiment administratif au quartier MITUMBA, pour faciliter la visibilité des services étatiques et soulager tant soit peu les peines de l'administration et des administrés.

6.3 Brève description du projet

Il s'agit pour l'entreprise de construire un bâtiment constitué d'une salle pouvant servir de réception, trois bureaux plus une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 15 personnes, avec des installations sanitaires pour hommes et pour femmes. Ces locaux devront être équipés du mobilier nécessaire comprenant notamment des tables et chaises, des armoires etc. pour faciliter la sécurité à l'entité, il y aura également dotation de 10 motos de marque TVS

6.4 Bénéficiaires

Les bénéficiaires du présent projet sont les communautés de la Commune de KAMBOVE en général et plus particulièrement celles du quartier MITUMBA.

6.5 Résultats attendus

- Amélioration des conditions de travail des services de l'administration publique, dans leur mission de satisfaire l'intérêt général au niveau des quartiers ;

- Facilitation de l'accès aux services de l'administration publique ;
- Amélioration de la visibilité des services de l'administration.

6.6 Stratégie et organisation

Le projet sera exécuté par un entrepreneur recruté par l'entreprise par appel d'offre.

La priorité sera accordée aux entreprises locales pour autant que celles-ci justifient de l'expertise requise dans le domaine. La communauté locale est associée comme main d'œuvre dans l'exécution du projet en cas de besoin, conformément aux lois en vigueur en RDC.

Après les travaux, les clés sont remises au Chef du quartier MITUMBA qui va organiser la gestion.

6.7 Suivi et évaluation du projet

Le suivi et l'évaluation du projet seront réalisés par le Comité local de suivi constitué par les personnes désignées à cet effet dans les conditions et suivant les modalités prévues par la loi. Il comprendra les représentants des communautés et de l'entreprise ainsi que des experts en la matière.

6.8 DEVIS DETAILLE DU BATIMENT ADMINISTRATIF + 10 MOTOS

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNIT E	QTE	PRIX UNITAIR E	PRIX TOTAL USD
A	BATIMENT ADMINISTRATIF				
1.00	Installation du chantier	FF	1	800,00	800,00
	SOUS TOTAL 1				800,00
II	FONDATION				
2.00	Fouille de fondation	m3	23	5,00	115,00
2.01	Béton de propriété dosée à 150 Kg/m3	m3	2,3	100,00	230,00

Handwritten signatures and marks:

2.02	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	36,8	100,00	3 680,00
2.03	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	3,68	350,00	1 288,00
	SOUS TOTAL 2				5 025,00
III	ELEVATION				
3.00	Maçonnerie en briques cuites	m2	276	5,00	1 380,00
3.01	Béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m3	m3	6,35	350,00	2 222,50
3.02	Béton de trottoir périphérique	m3	2,65	100,00	265,00
	SOUS TOTAL 3				3 867,50
IV	TOITURE				
4.00	Charpente en bois scié 5x15 y compris protection	pce	30	15,00	450,00
4.01	Pannes en bois scié 4/11	pce	36	8,00	288,00
4.02	Couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m2	144	15,00	2 160,00
	SOUS TOTAL 4				2 898,00
V	REVETEMENT DES MURS				
	Coût d'électrification	ff			2 000,00
5.00	Crépissage I & E mortier de ciment	m3	16,4	50,00	820,00
5.01	Crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m2	285	5,00	1 425,00
	SOUS TOTAL 5				4 245,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
6.00	Sous pavement	m3	12	100,00	1 200,00
6.10	Faïence	m2	26	24,00	624,00
6.02	Béton du trottoir périphérique	m3	6	100,00	600,00
6.03	Carrelage	m2	185	25,00	4 625,00
	SOUS TOTAL 6				7 049,00
VII	PLAFOND				
7.00	Plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	185	20,00	3 700,00
	SOUS TOTAL 7				3700,00
VIII	HUISSERIE				
8.00	Portes métalliques vitrées 1,20x2,10	pce	2	250,00	500,00
8.01	Porte métalliques	pce	1	100,00	100,00

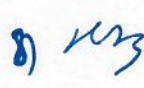
Handwritten signature and date: 7 8/11/23

8.02	porte intérieure en bois massif	pce	11	150,00	1 650,00
8.03	Fenêtres métalliques 2x2.20m	pce	3	250,00	750,00
8.04	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.20x1.10m	pce	2	150,00	300,00
8.05	Fenêtres métalliques 0.65 m x1.03 m	pce	5	70,00	350,00
	SOUS TOTAL 8				3 650,00
IX	PEINTURE				
9.00	Latex sur les murs I & E	m2	549	5,00	2 745,00
9.01	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m2	146,16	8,00	1 169,28
	SOUS TOTAL 9				3 914,28
X.	SANITAIRE				
10.00	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	FF	1	180,00	180,00
10.01	WC turc	pce	6	50,00	300,00
10.03	Lave main	pce	2	80,00	160,00
10.04	Fosse septique et toutes sujétions comprises	pce	1	2500,00	2500,00
10.05	Porte papier hygiénique	pce	6	8,00	48,00
	SOUS TOTAL 10				3 188,00
XI.	EQUIPEMENT BUREAUX ADMINISTRATIFS				
11.00	Chaises de bureau	pce	3	200,00	600,00
11.01	Tables bureau	pce	3	250,00	750,00
11.02	Armoire bureau	pce	3	200,00	600,00
11.03	Chaises salle de réunion + pour visiteurs bureau	pce	30	100,00	3 000,00
11.04	Tables pour salle de réunion	pce	1	500,00	500,00
12.05	Achat motos TVS + transport	pce	10	1200,00	12 000,00
12.06	Transport				1000.00
	SOUS TOTAL 11				18 450
13.00	Aménagement extérieur	FF		1	2000.00

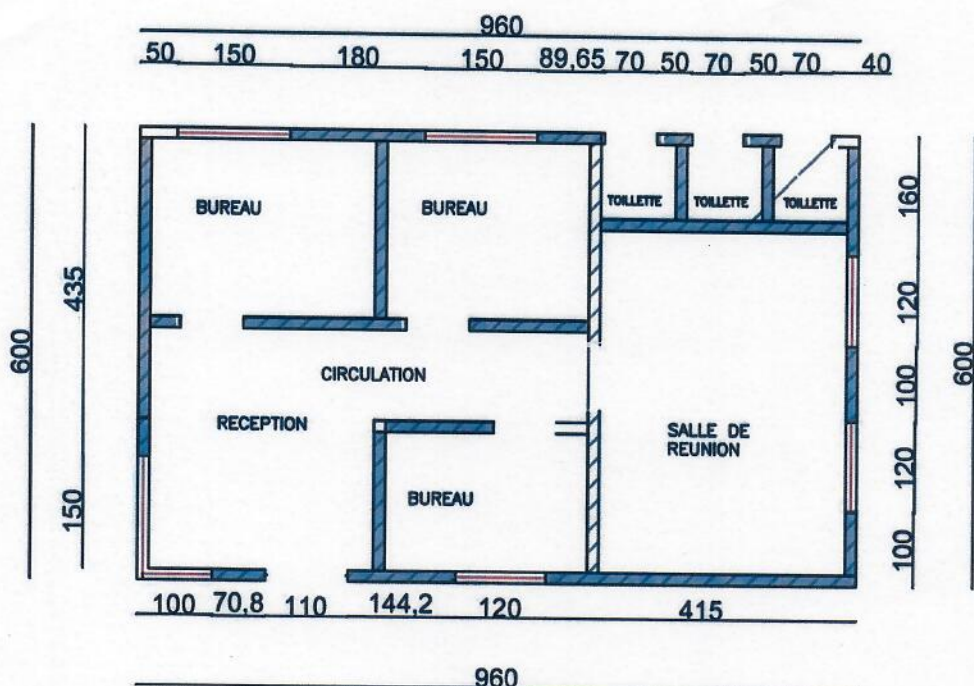
h E A 7 8 13

13.0 1	Clôture	m ²	1200	6.00	7 200,00
	SOUS TOTAL 12				9 200,00
	TOTAL				65 986,78
	Frais des études 5%				6598.67
	Main d'œuvre 30%				27 294,53
	Cout forage puit d'eau potable avec pompe immergée a panneaux solaire				20500
	COUT TOTAL PROJET				120 379,98 USD





Plan d'un bâtiment administratif



VUE EN PLAN DU BUREAU DU QUARTIER

Handwritten signature and date: 17/03/2023

PROJET 7 : APPUI EN AMBULANCE, CORBILLARD ET CONSTRUCTION D'UN HANGAR A L'HOPITAL GENERAL DEREERENCE DE KAMBOVE

Secteur d' intervention: SANTÉ

1. Context et Justification

L'Hôpital Général de Référence de KAMBOVE est buté à des grandes difficultés en ce qui concerne les moyens de transport appropriés pour l'évacuation des patients en situation d'urgence et l'inhumation des cadavres en toute dignité. C'est ainsi que les communautés ici représentées par le CLD ont inscrit à leur priorité l'assistance en une ambulance moderne bien équipé pour faciliter l'évacuation des malades en situation d'urgence vers les structures appropriées ainsi que d'un corbillard pour l'inhumation en toute dignité des illustres disparus, lors de leur négociation avec l'entreprise MIKAS SAS.

2. Brève description du projet

Ce projet consistera à appuyer l'HGR de KAMBOVE en un véhicule de marque Toyota Land Cruiser (type missionnaire) aménagé en ambulance moderne spécialement pour le transport des patients et dotés d'un Kit nécessaire pouvant permettre la prise en charge des premiers soins aux patients en situation d'urgence lors de leur transfert, en attendant leur prise en charge par une structure sanitaire appropriée. Le deuxième volet de ce projet consiste à appuyer la même structure avec un corbillard pour un enterrement digne des cadavres et éventuellement à construire un hangar de 100 m², avec un béton faisant office d'un catafalque au milieu et avec un petit mur de 50 cm de hauteur couvert d'une dalle en béton armé comme sièges.

3. Objectifs du projet :

L'objectif de ce projet est de :

- Faciliter le transport et l'évacuation des patients en situation d'urgence afin de lutter contre toutes formes de décès liés au manque d'intervention rapide aux près des patients concernés.

- Améliorer les conditions de transport des dépouilles mortelles des membres des communautés locales, en les rendant digne du respect dû aux morts.

4. Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les communautés de la commune Urbano – Rurale de KAMBOVE ainsi que celles des contrées environnantes.

5. Résultats attendus

- La récupération dans les zones reculées et/ou l'évacuation des malades en situation d'urgence est résolue ;
- Les cas de mortalités liées au manque d'intervention rapide ou aux interventions tardives sont réduites ;
- L'évacuation des patients en situation d'urgence vers d'autres zone de santé telles que Likasi, FUNGURUME ou Lubumbashi selon le cas est facilitée ;
- L'archaïsme du phénomène de transport des dépouilles mortelles sur les vélos, motos ou dans des véhicules inappropriés est résolu ;
- Le recueillement des dépouilles à la morgue est résolu.

6. Mécanisme Gestion : la gestion de l'ambulance sera assurée par l'HGR de KAMBOVE qui en assurera le contrôle et la maintenance tandis que le corbillard sera géré par la Commune urbano-rurale de KAMBOVE et celle – ci en assurera également le contrôle et la maintenance.

Calendrier du déroulement des activités

N°	Activités	2023-2024			
Période		T3	T4	T1	T2
1	Construction du Hangar	X			
	Achat de l' ambulance				
2	Achat du corbillard				
3	Remise du Hangar et de l'ambulance à l'HGR de KAMBOVE via l'AT .				

[Handwritten signatures and marks]

4	Remise du corbillard à la Commune Urbano – Rural de KAMBOVE				
---	---	--	--	--	--

10.DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DETAILLE POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR, ACHATS AMBULANCE ET CORBILLARD

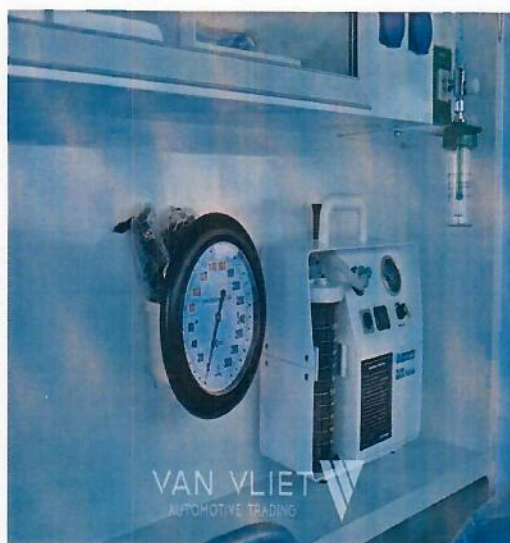
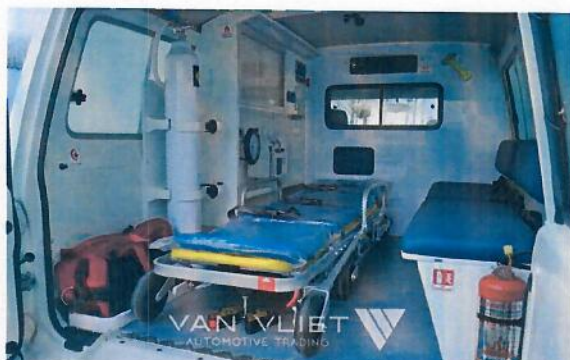
N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
CONSTRUCTION DU HANGAR					
I.	FONDATION				
1.00	Installation chantier	FF	1	\$1000,00	\$1 000,00
1.01	Couts des études	FF	1	\$2000,00	\$2 000,00
1.03	Fouille de fondation	m ²	100	\$2,00	\$200,00
1.04	Pose et fixation des colonnes métalliques	FF	1	\$3 000,00	\$3 000,00
1.05	Béton de propriété dosée à 150Kg/ m ³	m ³	10	\$50,00	\$500,00
1.06	Maçonnerie de fondation en moellons à hauteur de 1m	m ³	80	\$35,00	\$2 800,00
	SOUS TOTAL 1				\$9 500,00
III	ELEVATION				
1.00	Pose des sièges en BA dosé à 350kg/m ³	m ³	25,15	\$150,00	3 772,5
1.02	Construction mur catafalque + BA dosé à 350kg/ m ³	m ³	2	\$150,00	\$300,00
1.03	Construction Toilettes 4 portes (2 hommes et 2 F)	FF			\$ 2500,00
	SOUS TOTAL 2				6 572,5\$
IV	TOITURE				
1.00	Charpente métallique y compris protection	FF	1	\$1 000,00	\$1 000,00
1.01	Couverture en Bacs autoportants	m ²	100	\$45,00	\$4 500,00
	SOUS TOTAL 3				\$5 500,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	Pavement en ciment lisse	m ²	100	\$20,00	\$2 000,00
	SOUS TOTAL 4				\$2 000,00
	SOUS TOTAL CONSTRUCTION				23 572,5
	Mains d'œuvre 30%				7 071,75
	TOTAL CONSTRUCTION HANGAR S5				30 644,25
ACHAT ET EQUIPEMENT MEDICAL DE L'AMBULANCE					
1.00	Achat LAND CRUISER MISSIONNAIRE	PCE	1	\$60 000	\$60 000,00
1.01	Equipements et matériels médicaux	FF		\$25 000	\$25 000,00
	SOUS TOTAL 6				\$85 000,00
ACHAT DU CORBILLARD					
1.00	Achat du Corbillard + documents de bord	FF	1	\$30 000	\$30 000,00
	SOUS TOTAL 7				\$ 30 000,00
	COUT GLOBAL DU PROJET = S5 + S6 +S7				145 644,25

Handwritten signatures and initials:

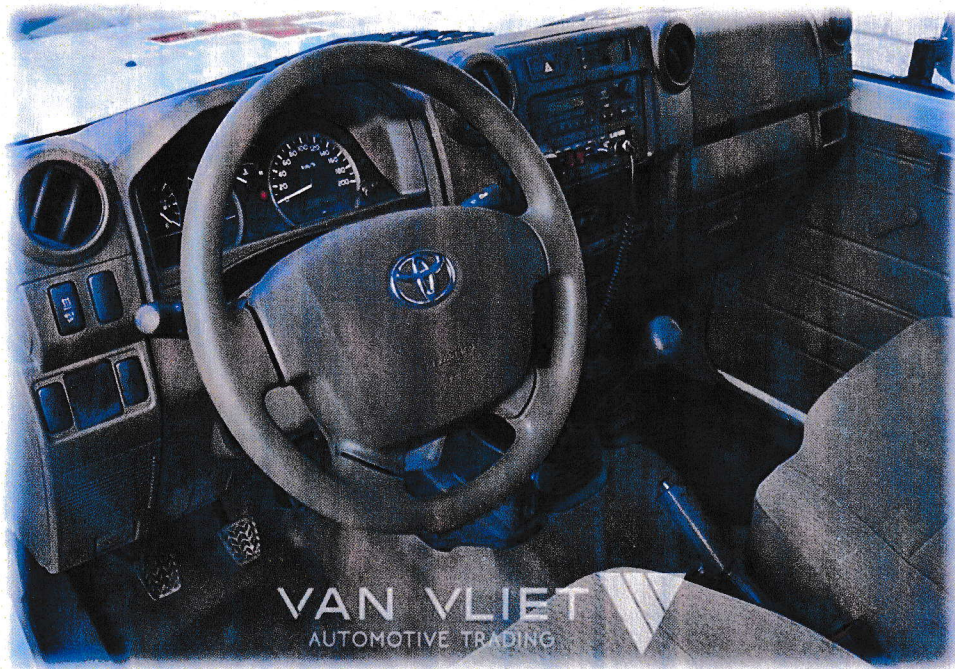
IMAGES D'ILLUSTRATION POUR L'AMBULANCE



h E ~~at~~ 7 8 103



h E ~~AT~~ 7 8 1/3



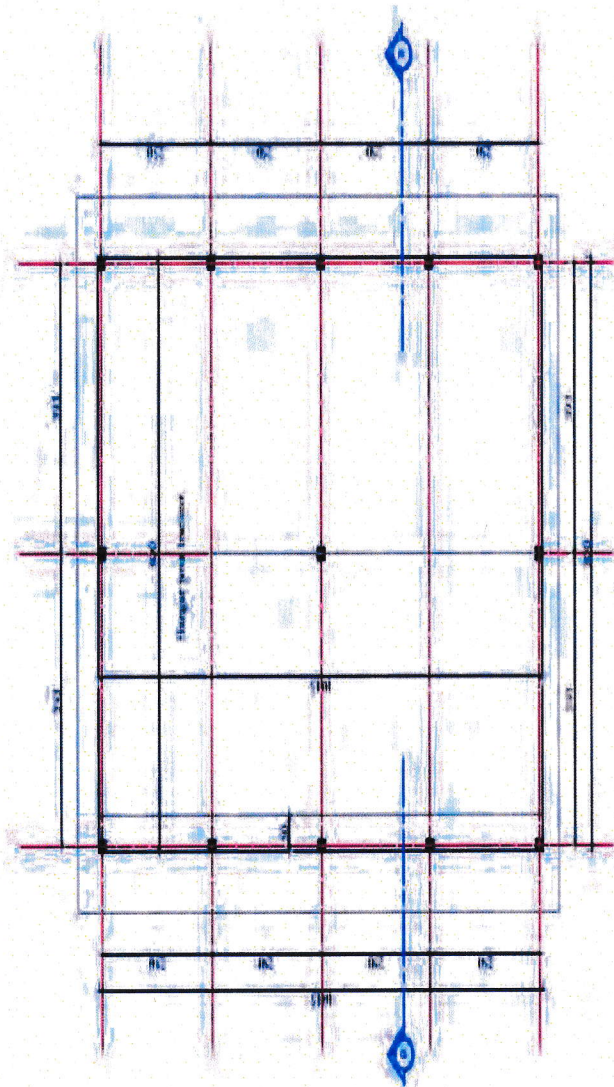
Handwritten signature and date: 17/03/2017

IMAGE ILLUSTRATIVE POUR CORBILLARD



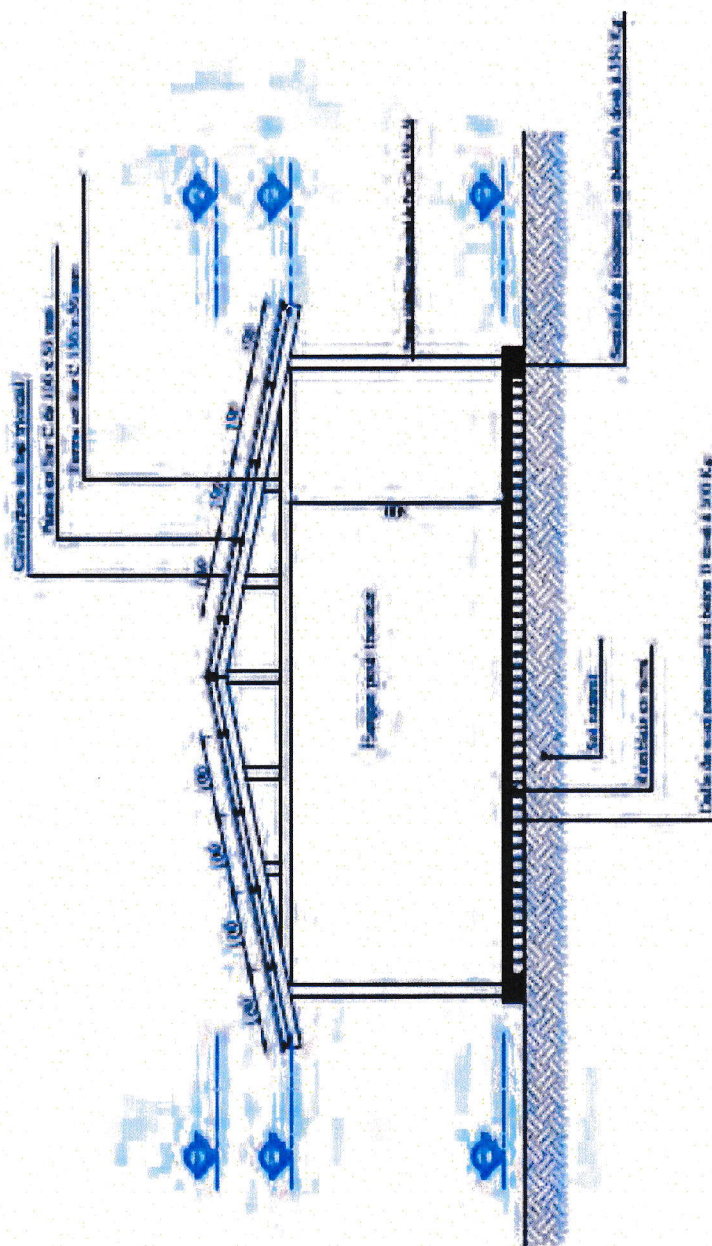
17 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

PLAN DU HANGAR A LA MORGUE DE L'HOPITAL GENERAL DE REFERENCE DE KAMBOVE



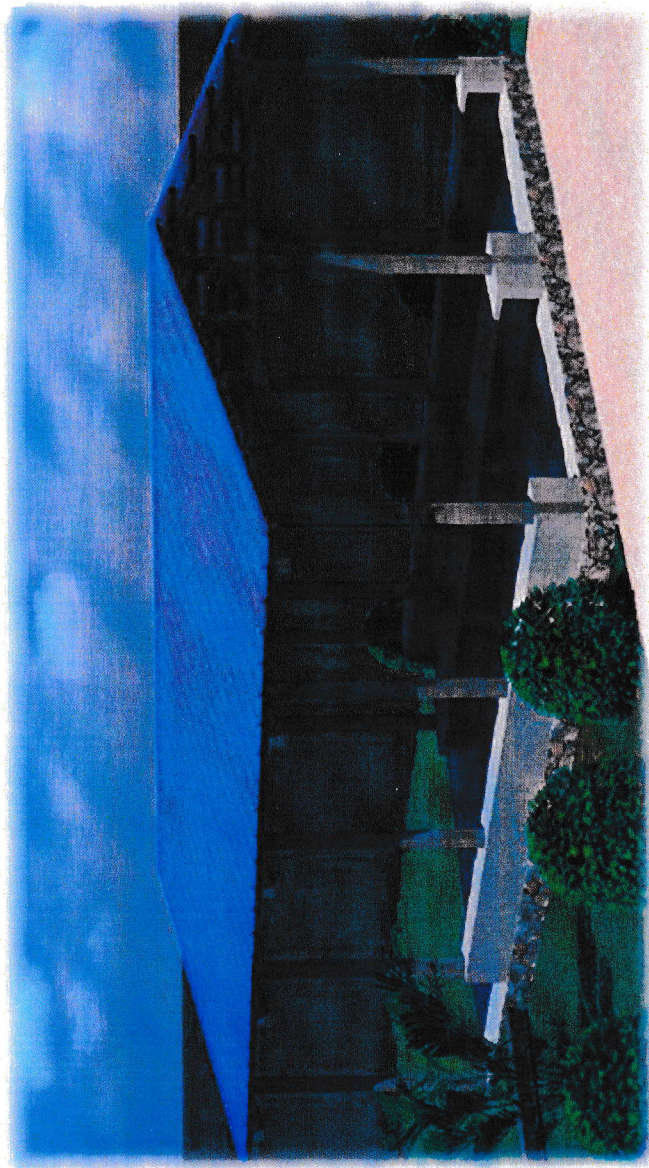
Handwritten signature and date: 27/03/2023

200



2003

VUE EN PERSPECTIVE



4 2 3 7 8 103

PROJET 8 : CONSTRUCTION D'UN PONT DANS LE QUARTIER MITUMBA ET UN PASSAGE BUSE SUR LA RIVIERE KAZAZA**Secteur d'intervention : INFRASTRUCTURES****1. Contexte et justification.**

Le PDES a inscrit la croissance économique forte et soutenue parmi les résultats à atteindre. Celle-ci s'obtient entre autres par la disponibilité et l'entretien des infrastructures de base de qualité notamment les ponts. Le Plan de développement local du commune Urbano-Rurale de Kambove a également inscrit à juste titre la construction des ponts dans ses priorités. En effet, à ce jour, qui constitue une voie de desserte agricole importante dans le milieu se trouve dans un état de délabrement avancé.

Cette route nécessite dans le processus de sa réhabilitation totale la construction d'un pont d'une portée de 12 m et une portance de 75 tonnes pour relier le quartier MITUMBA. Avec l'opportunité offerte par le Code minier révisé du 9 mars 2018 instituant le cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, les populations de la zone impactée par le projet minier MIKAS SAS ont inscrit parmi leurs priorités de développement la construction du pont sur la route reliant les deux agglomérations. A l'issue des négociations des besoins prioritaires devant figurer au cahier des charges de responsabilité sociétale MIKAS SAS vis-à-vis des communautés locales impactées par son projet, la construction du pont susmentionné a été retenu et inséré dans ledit cahier des charges.

2. Localisation du projet.

Le pont sera jeté sur l'avenue reliant le quartier MITUMBA à environ sur la rivière KAZAZA.

3. Bénéficiaires du projet.

Les bénéficiaires directs sont les populations du quartier MITUMBA dans la commune urbano-rurale. Ce quartier compte plus de 25 000 habitants. Les bénéficiaires indirects sont les populations de l'ensemble du commune Urbano-Rurale de KAMBOVE.



4. Objectifs du projet.

4.1. Objectif général.

Contribuer à la croissance économique forte et soutenue de la province du Haut-Katanga.

4.2. Objectifs spécifiques.

- Construire un pont sur la rivière KAZAZA dans le quartier MITUMBA;
- Améliorer l'évacuation des produits vivriers.

5. Résultats attendus.

- Un pont d'une portée de 12 m de long, de 5 m de large et une portance de 75 tonnes est construit ;
- Rendre facile la traversée qui cause les morts lors de la pluie

6. Activités pour atteindre les résultats.

- Lancement des appels d'offre (préparation, publication de l'avis d'appel d'offre, distribution du dossier d'appels d'offre) ;
- Réalisation des études hydro-géotechniques et topographiques ;
- Exécution des travaux :
 - Travaux préparatoires : déviation de la rivière, construction d'une passerelle provisoire, fouille des fondations et ouverture du lit de la rivière en amont et en aval ;
 - Gros œuvres : bétonnage des culées et piles, bétonnage des poutres et entretoises, bétonnage du tablier, construction des murs en aile ;
 - Travaux pour la sécurité et la finition : fixation des garde-fous et des panneaux de signalisation
- Remise de l'ouvrage à l'autorité locale

7. Stratégie de mise en œuvre du projet.

L'intervenant-clé dans la mise en œuvre du projet est l'entreprise minière. Cette dernière va assurer le financement ainsi que la gestion du projet. Elle

va plus encore procéder à la sélection d'une entreprise devant exécuter les travaux de construction du pont dans le strict respect des procédures de passation des marchés publics. Avant l'exécution des travaux, MIKAS SAS fera recours, par une sélection transparente à un bureau d'études agréé devant fournir les résultats d'études géotechniques et topographiques. La construction du pont se fera dans le strict respect des prescriptions techniques et du calendrier fixé à cette fin. A la fin des travaux interviendra la remise de l'ouvrage à l'autorité locale par MIKAS. L'échéance des travaux est fixée à 6 mois. Leur démarrage interviendra au deuxième semestre 2025.

8. Chronogramme détaillé d'activités.

N	Activités	Echéance 2025					
		Trimestre 1			Trimestre 2		
		Juil	Aout	Sept	Oct	Nov.	Déc.
1	Lancement des appels d'offre et sélection des entrepreneurs et bureaux d'études						
2	Etudes hydro géotechniques et topographiques						
3	Travaux de construction du pont						
3.	Installation chantier						
3.	Travaux préparatoires						
3.	Déviations du lit de la rivière						
3.	Construction d'une passerelle provisoire						
3.	Fouille des fondations						
3.	Curage de la rivière en amont et en aval pour l'ouverture du lit						
3.	Gros œuvres						
3.	Bétonnage des culées et piles						

[Handwritten signatures and initials]

3.	Bétonnage des poutres et entretoises						
3.	Bétonnage du tablier						
3.	Construction des murs en aile						
3.	<i>Travaux pour la sécurité et la finition</i>						
3.	Fixation des garde-fous						
3.	Panneaux de signalisation						
3.	<i>Repli chantier</i>						
4	Remise de l'ouvrage à l'autorité locale						

9. Mécanisme de suivi-évaluation.

Le suivi-évaluation sera assuré comme le prédit le règlement minier spécialement dans l'annexe 17 ; notamment : par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué MIKAS SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, la conformité aux prescriptions techniques de l'ouvrage, l'audit des dépenses effectuées. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à MIKAS SAS le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec MIKAS SAS dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de

[Handwritten signatures and initials]

protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

11. Devis et budget détaillé.

N°	DESIGNATION	UNITÉ	QTE	PU / USD	PT EN USD
I	Installation et repli chantier	FF	1	3000	3000,00
	Sous-Total 1				3000,00
II	Travaux préparatoires				
2.1	Construction d'une passerelle provisoire	FF	1	5 000	5 000,00
2.2	Fouille des fondations	m³	127,5	35	4 462,5
2.3	Curage de la rivière en amont et en aval (75 ml) pour l'ouverture du lit	ML	100	45	4 500,00
	Sous-Total2				13 962,5
III	Travaux proprement dits pour l'érection du pont				
3.1	Béton de propreté en béton BB dosé à 100Kg/m³	m³	3,5	135	472,50
3.2	Semelle (béton armé) dosé à 250 Kg/m³	m³	11	350	3 850
3.3	Culées en béton cyclopéen	m³	100	250	25000,00
3.4	Pile en béton armé dosé à 350 Kg/ m³	m³	35	250	8 750,00
3.5	Semelle (BA) pour mur en aile dosé à 200 Kg/ m³	m³	4	300	1 200,00
3.6	Murs en aile en béton cyclopéen	m³	9,5	400	3 800,00
3.7	Sommier et mur de garde en BA dosé à 200 Kg/m³	m³	2,5	300	750,00
3.8	Poutres en BA dosé à 350 Kg/m³	m³	9,00	300	2 700,00
3.9	Entretoises en BA dosé à 350 Kg/m³	m³	2,83	300	849,00
3.10	Tablier en BA dosé à 400 Kg/m³	m³	18	300	5 400,00
3.11	Bordure (voile) en BA + barcané dosé à 200 Kg/ m³	m³	0,3	300	90,00
3.12	Construction des murs de soutènement en moellons et pose des buses	m³	50	100	5 000,00
3.13	Remblais pour l'accès au pont	m³	230	15	3 450,00
3.14	Béton armé d'accès à 200 Kg/ m³	m³	3	300	900,00
	Sous-Total3				62 211,5

11. Prescriptions techniques.

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

IV	Travaux pour la sécurité et la finition				
4.1	Garde-fous	ML	45	50	2 250,00
4.2	Peinture Email sur structure métallique	m ²	20	10	200,00
4.3	Buse sur ravin	FF			20 000,00
4.4	Aménagement de la route en terre battue 1 Km jusqu'au pont	FF			60 000,00
Sous-Total4					82 450,00
Total					161 624
5.1	Etudes géotechniques Hydrologique et topographiques				6000
5.2	Main d'œuvre				48 487,2
TOTAL GENERAL					216 111,2USD

- Pont en poutres continues et entretoises de dimensions : 1m x 5m x 0,40m

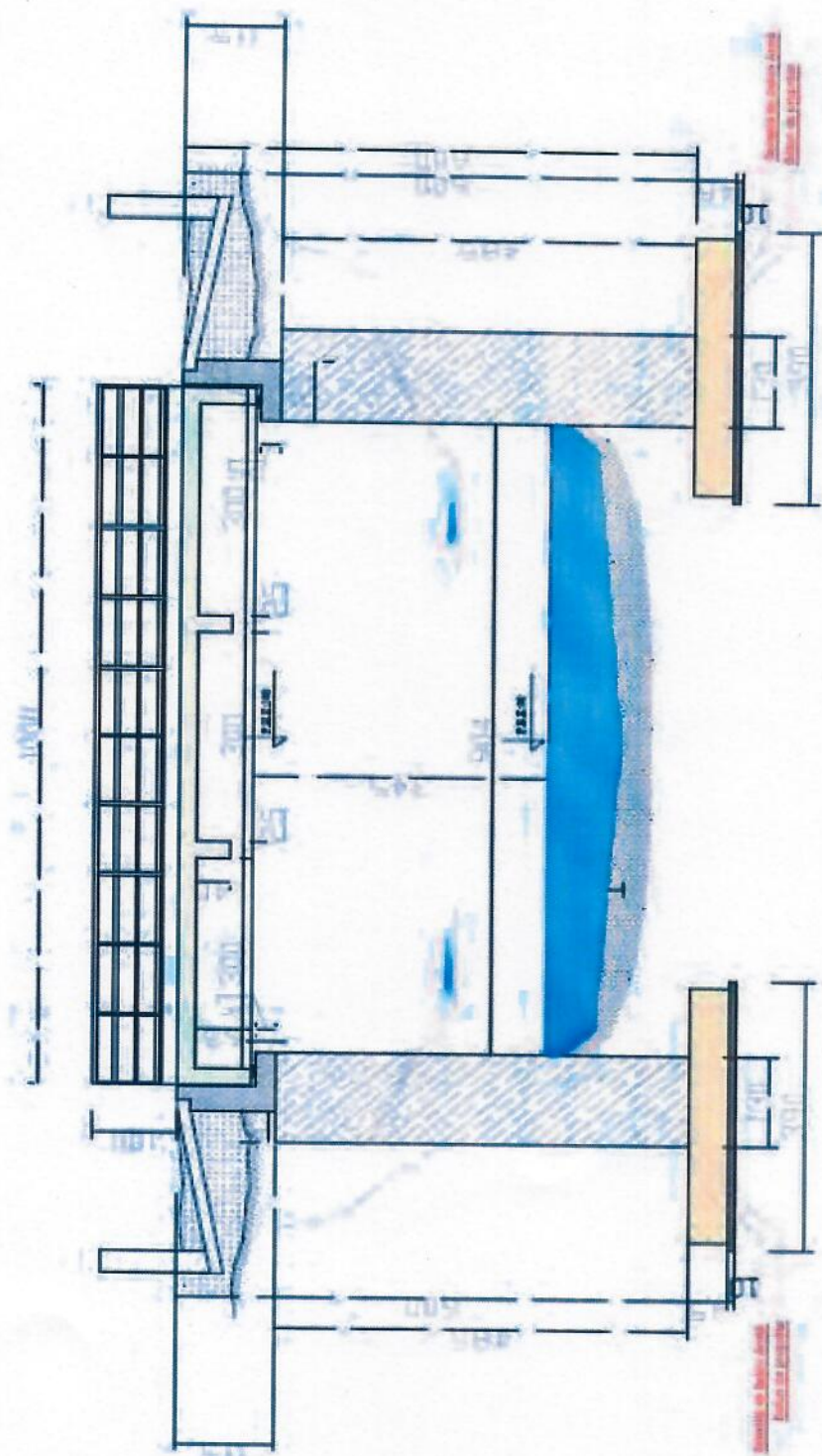
Et 0,40m x 0,40m x 12 m

- Tablier en BA d'une épaisseur de 12 Cm ;
- Entretoises en BA de dimension 60 x 45 x 45 Cm ;
- 2 culées en béton cyclopéen de dimension 12 m x 1,50 m x 4,00 m ;
- 1 pile en BA de dimension 5 m x 1,50 m x 4,00 m ;
- Le dosage minimal pour les structures en béton est de 200 Kg/m³
- Le diamètre minimal des aciers est de 16 mm.
- La couche de base 200 mm
- Devers 4%

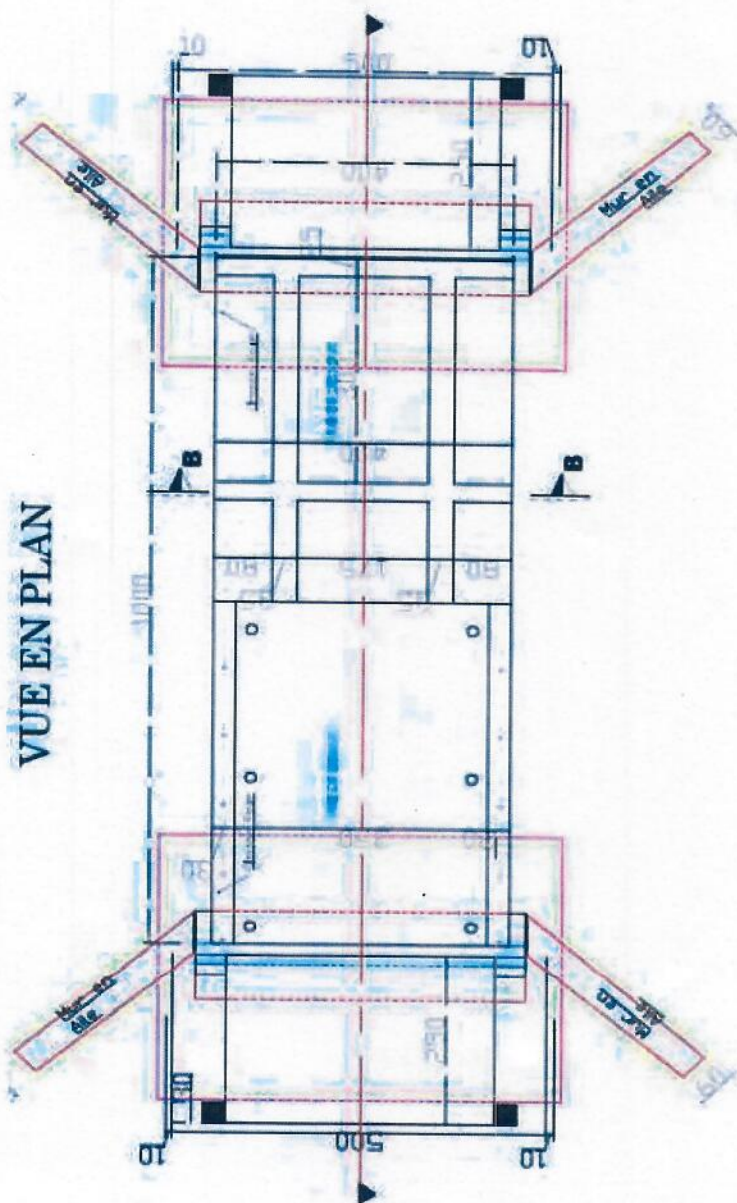
DIFFERENTS PLANS

Handwritten signature and initials in blue ink.

COUPE LONGITUDINALE



4
2
7
8
103



4
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

PROJET 9 : AMENAGEMENT/REHABILITATION DES ROUTES EN TERRE BATTUE

Secteur d'intervention : DERU et INFRASTRUCTURE

Contexte et justification du projet

La réhabilitation des tronçons qui se trouvent dans un état de d'ébranlement d'une longueur de 3040 Mètres en terre battue pour une bonne accessibilité, facilitera les populations dans le trafic de transport des denrées alimentaires, des personnes. ...

Description du projet

Ce projet consiste en aménagement et réhabilitation des 3004 ML des routes en terre battue sur l'axe MUMPUNDU – MATEMBWE pour faciliter l'évacuation des produits agricoles des communautés de la contrée.

Bénéficiaires : Les populations des villages MUMPUNDU et MATEMBWE et leurs environs

Localisation du projet (lieu de mise en œuvre) : villages MUMPUNDU, MATEMBWE en passant par le village agricole, le bloc du champ communautaire de CLD et leurs environs.

Objectifs :

- Désenclaver les villages MUMPUNDU, MATEMBWE et leurs environs ;
- Améliorer la desserte en production agricole ;
- Améliorer le trafic sur le tronçon réhabilité.

Résultats attendus

- 3040 ML de route en terre battue chargés et stabilisés ;
- Accessibilité des biens et personnes améliorée ;
- Le transport des populations facilité.

Durée du projet 100 Jours ouvrables.

Période de commencement : 2^{ème} trimestre 2024

Stratégies et méthodologie d'exécution Installation chantier et les travaux proprement dits.

Suivi-évaluation : Planning des travaux, cahier des attachements, fiche d'évaluation.

Le suivi sera fait par le Comité Local de Suivi (CLS) conformément aux dispositions réglementaires de la République Démocratique du Congo

Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) Contrat d'exécution, Rapport des travaux, photos, vidéos, devis, facture, Plan d'implantation, calendrier d'exécution des travaux.

Structure Responsable de l'Exécution A sélectionner après lancement d'appel d'offre
Supervision des travaux Comité Local de suivi (CLS) à mettre en place

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUES

COMPOSITION DE L'OUVRAGE :

- Emprise ;
- Assiette ;
- Plate -forme ;
- Chaussée ;
- Accotement ;

De l'ancien corps du chaussée (emprise) :

Les matériaux du corps de chaussée et toutes ses dépendances devront être scarifié sur toute partie concernée dans tous les cas et éloigné du site des travaux vers le site d'entreposage pour permettre un bon traitement du fond de chaussée ;

De l'assiette :



- Les matériaux (moellons) seront d'une bonne qualité, résistant jugés conforme au travaux ;
- L'utilisation des matériaux ne sera possible que sur autorisation de l'Ingénieur chargé du contrôle.

De la plateforme :

Doit être compactée et répondant à la règle d'art en ce qui concerne la largeur, épaisseur de même pour ses accotements et parties en talus.

De la chaussée :

Faite des matériaux d'emprunt et latéritiques elle doit être compactée d'une manière stable et confortable et orientée de façon à permettre un ruissellement facile et une circulation facile et fluide sur l'ensemble.

Des accotements :

Travailler de manière à garder, stabilisé la chaussée, les accotements en terre battue devront être traités au compactage strict et rigoureux selon l'art l'exige et respect des pentes de ruissellement pour une bonne résistance et la pérennité de la vie de la chaussée.



**DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DU PROJET D'AMENAGEMENT
DES ROUTES EN TERRE BATTUE**

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U en USD	P.U en USD
0	INSTALLATION CHANTIER	FF	1	2500	2500,00
	Sous total 1				2500,00
1	TRAVAUX PREPARATOIRE ET TERRASSEMENT				
	ROUTE EN REMBLAIS LONGUEUR 1,5 KM				
1.1	Scarification de l'ancien corps de la chaussée	m ³	350	25	8 750,00
1.2	Travaux de traitement du fond de chaussée, pose des drains et compactage graduel	m ³	215	12	2 580,00
1.3	Couche de roulement en matériaux d'emprunt	m ³	750	35	26 250,00
	SOUS TOTAL 2				37 580,00
	TRAVAUX DE LA PARTIE DE LA ROUTE SUR LE PLATEAU				
1.2	Reprofilage rapide et compaction	m ³	2500	12	30 000,00
1.3	Arrosage	FF			3000,00
1.4	Couche de fondation en matériaux latérites	m ³	420	12	5 040,00
1.5	Rechargement route en terre couche de roulement	m ³	750	35	26 250,00
	Sous total 3				64 290,00
	TOTAL MATERIAUX				104 370,00
	Main d'œuvre				31 311,00
	Etudes géotechniques et topographiques				6 258,50
	Imprévue				6 258,50
	TOTAL GENERAL				148 198,00

Handwritten signature and date: 7 8/1/23

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES D'AMENAGEMENT/REHABILITATION DES ROUTES EN TERRE BATTUE

N	ACTIVITES	Période quarante-cinq jours ouvrables										
		03	06	09	12	15	18	21	24	27	3	
	Installation Chantier											
	Débroussaillage, dessouchage, abatage d'arbustes et autres actions											
	Travaux de tracés et topographique											
	Apport latéritique et autres matériaux											
	Scarification de l'ancien corps de chaussée											
	Traitement de l'assiette et compactage graduel											
	Pose de la première couche des matériaux d'emprunt et stabilisation de l'assiette											
	Reprofilage et compaction											
	Rechargement de la couche de la couche de roulement											
	Entretiens des accotements, fossés											
	Replis chantier											

 7 8 10/3

PROJET10 : AMELIORATION DE LA DESSERTE EN ENERGIE ELECTRIQUE A TRAVERS LA DOTATION DE DEUX TRANSFORMATEURS AUX QUARTIERS MITUMBA ET MIKUBA

Secteur d'intervention : Energie

1. Contexte et justification

Le présent projet trouve son fondement dans l'axe 5 du Plan de Développement Economique et Social de la province relative à la promotion du développement social. Il s'inscrit dans le programme de la promotion d'un cadre de vie sain avec comme actions clés entre autres l'amélioration des conditions de desserte en électricité industrielle et commerciale de moyenne et haute tension dans les centres urbains et ruraux ainsi que l'amélioration du réseau électrique de la SNEL.

Les quartiers MITUMBA et MIKUBA situés dans la commune Urbano-rurale de KAMBOVE qui n'étaient pas urbanisées par le projet de l'union minière et qui sont aujourd'hui dans l'environnement immédiat des entreprises d'exploitation minière ; sont par conséquent devenus des centres d'attraction des populations et connaissent par le fait même une expansion démographique importante. Pour KAMBOVE, le réseau public de distribution d'électricité est saturé et nécessité d'être renforcé. Par contre, ils sont totalement privés d'électricité qui est un levier de développement des populations à plusieurs égards. Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions légales relatives au cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, les communautés de ces quartiers, impactés par la **Minière de Kasombo**, ont inscrit parmi leurs priorités de développement la desserte en énergie électrique. Ce projet a été retenu lors des négociations du cahier des charges de l'entreprise MIKAS en vue de répondre aux besoins d'urbanisation et de modernisation de la vie de ces communautés.



3. Description détaillée du projet.

Ce projet consiste à renforcer le réseau public de distribution d'électricité dans les quartiers MITUMBA et MIKUBA. Il s'agit concrètement d'installer deux transformateurs des cabines, d'acquérir tous les matériels de renforcement du réseau de distribution et de procéder aux travaux de desserte d'électricité dans les deux quartiers impactés.

4. Localisation : quartiers : MITUMBA et MIKUBA

5. Bénéficiaires.

Les bénéficiaires directs de ce projet sont les populations des quartiers MITUMBA et MIKUBA estimées à environ 30 000 habitants. Les bénéficiaires indirects sont notamment tous les visiteurs de ces agglomérations.

6. Objectifs du projet.

6.1. Objectif général

- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations rurales dans la Province

6.2. Objectifs spécifiques.

- Assurer la desserte en électricité des quartiers précités ;
- Réduire les coupures intempestives d'électricité ;
- Promouvoir les activités commerciales et sociales nécessitant l'électricité.
- Diminuer tant soit peu l'obscurité qui est la source de l'insécurité tant décrier par les communautés.

7. Résultats attendus.

- La desserte en électricité est assurée dans les quartiers appuyés;
- Le renforcement de la distribution d'électricité est réalisé ;
- Les coupures intempestives d'électricité sont réduites ;
- Les activités commerciales et sociales nécessitant l'électricité sont promues.
- L'insécurité est réduite.

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

8. Activités pour réaliser les résultats.

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction et les fournisseurs d'équipements :
 - Préparation ;
 - Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ;
 - Evaluation des offres, passation des marchés.
- Travaux préliminaires : descente, visite et estimation ;
- Etude électrique : élaboration des plans et schémas :
- Repérage, piquetage et traçage ;
- Implantation des poteaux et pose des isolateurs ;
- Construction lopin
- Tirage de la ligne d'alimentation MT ;
- Connexion transformateur ;
- Remise de l'ouvrage à l'autorité locale.

9. Stratégie de mise en œuvre du projet.

Les transformateurs ainsi que tous les matériels électriques à installer sur le réseau public de distribution seront un patrimoine de la population gérés par l'entreprise responsable de ce réseau conformément au protocole d'accord qui sera signé. Les cabines seront implantées sur des espaces cédés aux communautés par l'autorité locale moyennant des actes de cession ou d'acquisition irrévocables. Leur gestion et leur maintenance seront assurées par le distributeur d'électricité dans cette contrée.

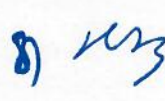
Par contre, MIKAS sera dégagée des travaux de maintenance ou d'entretien de cet équipement électrique. Elle pourra toutefois intervenir par des actions ponctuelles dans l'intérêt de la population. Un comité de gestion de ce patrimoine sera désigné et formé. Il travaillera à titre gracieux et sera chargé du suivi et de la mobilisation des partenaires pour assurer le bon maintien de l'ouvrage.

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

10. CALENDRIER DES ACTIVITES

N	Activités	Année 2024			
		1 ^{er} Trime stre	2 ^{ème} Trim estr e	3 ^{ème} Trim estr e	4 ^{ème} Trimes tre
IMPLANTATION CABINE MITUMBA MT/BT					
1	Lancement d'appel d'offre (Préparation ; Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ; Evaluation des offres, passation des marchés)				
02	Travaux préliminaires (descente, visite et estimation)				
03	Etude électrique (plans et schémas)				
04	Repérage, piquetage et tracé				
05	Implantation poteaux MT et pose des isolateurs				
06	Construction lopin				
07	Tirage de la ligne d'alimentation MT				
08	Connexion transformateur				
09	Remise de l'ouvrage à l'autorité locale				
IMPLANTATION CABINE MIKUBA MT/BT					
		1 ^{er} Trime stre	2 ^{ème} Trim estr e	3 ^{ème} Trim estr e	4 ^{ème} Trimes tre
01	Lancement d'appel d'offre (Préparation ; Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ; Evaluation des offres, passation des marchés)				
02	Travaux préliminaires (descente, visite et estimation)				





03	Etude électrique (plans et schémas)				
04	Repérage, piquetage et traçage				
05	Implantation poteaux MT et pose des isolateurs				
06	Construction lopin				
07	Tirage de la ligne d'alimentation MT				
08	Connexion transformateur				
09	Remise de l'ouvrage à l'autorité locale				

11. Mécanisme de suivi-évaluation.

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué MIKAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des procédures de passation des marchés, le respect des échéances, la conformité aux schémas et plans électriques, l'audit des dépenses effectuées. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation.

En temps opportun, il communiquera à MIKAS le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec MIKAS dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

[Handwritten signatures and marks]

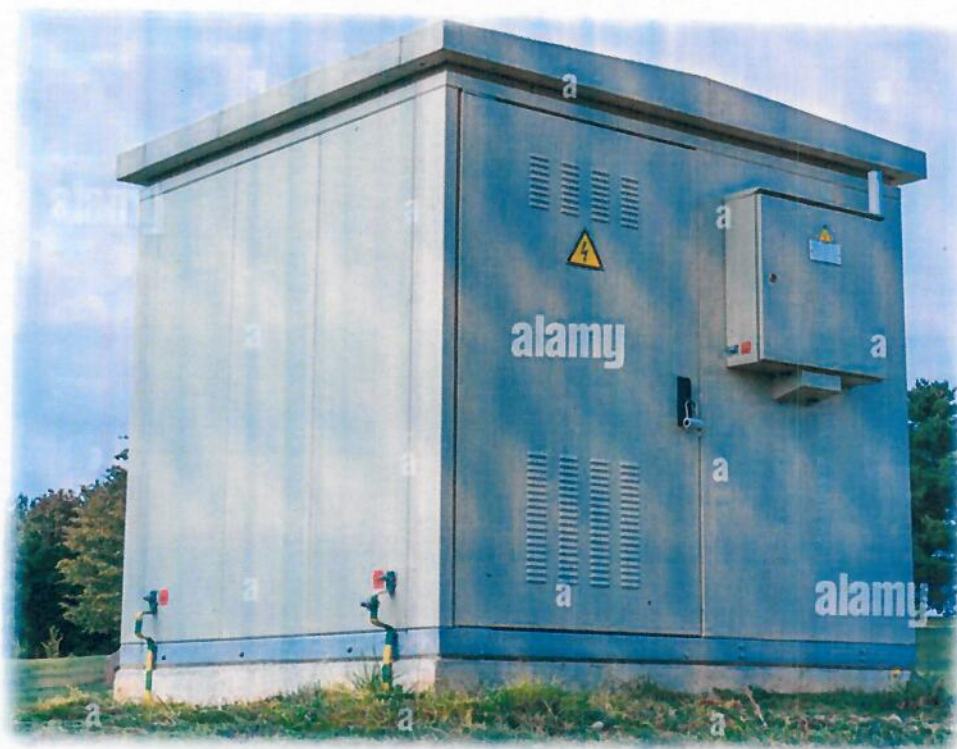
12. Budget et devis détaillé pour une cabine.

Appareils					
Numéro	Désignations	Capacité	Nombre	Prix Unitaire	Prix total en USD
1	Transformateur	630 KVA	1	39773,44	39773,44
2	Disjoncteur	NSX900F	1	9500	9500,00
3	Fusible	HPC Gr 630A	28	500	14000,00
4	Jeux de barre	50X5 mm*2	8	250	2000,00
5	fil nue	95x1	100	13	1300,00
6	fil pré-ensemble	35x4	50	5	250,00
7	Sectionneur	Gw9 série - 12/900	1	5950	5950,00
8	Câble	5x 90	20	30	600,00
9	Câble	4x75	100	25	2500,00
10	Poteau	MT	12	150	1800,00
11	Poteau	BT	10	100	1000,00
12	Isolateur	MT	36	50	1800,00
13	Isolateur	BT	40	7	280,00
14	bloc de brique	20x40	500	1,5	750,00
15	Ciment	standard	50	9,5	475,00
16	Sable	m3	6	90	540,00
17	Gravier	m3	6	100	600,00
18	Boitier de manouvre		1	500	500,00
19	Tôle		7	35	245,00
20	Charpente	métallique	1	600	600,00
21	Fer Rond	12	30	7	210,00
22	Coffrage		1	100	100,00
23	Came	diélectrique	1	200	200,00
24	Inspecteur		1	100	100,00
25	Toile	Isolante	5	50	250,00
SOUS TOTAL					85 323,44
Transport 1%					853,23
Main d'œuvre 30%					25 597,02
TOTAL GENERAL					111 773,69 USD
COUT TOTAL DU PROJET POUR 2 CABINES					223 547,38USD





VUE D'UNE CABINE A TITRE ILLUSTRATIF



TRANSFORMATEUR A TITRE ILLUSTRATIF



Handwritten notes in blue ink, including a signature and the number 7.

DISPOSITIONS FINALES

L'entreprise est entièrement autonome et libre dans le choix de l'entrepreneur vis-à-vis des communautés impactées dans le cadre de passation des marchés des projets contenus dans le présent cahier des charges mais se conforme toutefois à la loi congolaise sur la passation des marchés publics. Elle peut mettre en œuvre ces projets par elle-même ou à travers la sous-traitance.

L'entreprise a l'obligation de mettre à la disposition des communautés via le Comité Local de Suivi (CLS) toutes les informations pertinentes sur les projets qu'elle réalise pour permettre à celles-ci d'en assurer le suivi - évaluation et l'audit financier. Le budget alloué aux projets est d'une durée de cinq ans. Il ne peut donc pas connaître une modification après signature du présent cahier.

L'entreprise établit et adresse au Comité Local de Suivi (CLS) un rapport périodique tous les six mois rendant compte de tous les projets réalisés et en cours d'exécution pendant la période de référence du rapport, des écarts par rapport aux prévisions et les raisons de ces écarts ainsi que les prévisions de la période suivante.

L'entreprise fournit aux communautés via le Comité Local de Suivi (CLS) des informations complètes sur ses mécanismes internes de mise en œuvre des projets et sa politique du développement communautaire. Les communautés assurent le contrôle citoyen des projets mis en œuvre par l'entreprise. Elles s'assurent de leur qualité, efficacité et font part de leurs observations et recommandations à l'entreprise sous une forme adéquate (par écrit).

Les communautés ont l'obligation de respecter l'autonomie de l'entreprise, de garantir et assurer la sécurité des biens et du personnel de l'entreprise.

Les communautés et l'entreprise s'engagent à promouvoir et renforcer la transparence, chaque partie fournissant à l'autre l'information nécessaire sur la mise en œuvre des projets inscrits dans le présent cahier des charges par la voie officielle.

Les communautés et l'entreprise s'engagent à fournir tous les efforts possibles pour résoudre à l'amiable tout litige, controverse ou réclamation.

POUF MIKAS



Les Membres du CLD

• LIMBA KANTERA INKUB
DEKEMBER 2010

Sylvie ILUNGA KILONGWA
Sec. / Ex. 1

1. MEMBER NAME DATE THING

h 2 ~~1~~ 7 8 13

Isa de l'Autorité locale

[Signature]



[Handwritten signature] 7 0 13

ANNEXE 1 PREUVE DE SUPERVISION



卡松波矿业股份有限公司

MINIERE DE KASOMBO S.A.S

RCCM : CD/L'SHI/RCCM/14-B-1570(NRC 9682)

ID.NAT : 05-B0500-N45134F

Tel.243(0)853496286

Capital social de 2.000.000 US\$

N° IMPOT : A0814790L

Mikas.sas.kve@gmail.com



N°Réf : MKS1309/DG/KVE/202...

TERRITOIRE DE KAMBOVE

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

RECU LE 14/08/2022

PAR: E.B. LAM. MARC KATE [Signature]

Transmis copies pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province ;
- Monsieur le Vice-Gouverneur de Province ;
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines et Géologie ;
- (Tous à LUBUMBASHI) ;
- Monsieur l'Administrateur de Territoire de KAMBOVE



Concerne : Votre supervision à l'élaboration
Du Cahier des charges

A Son Excellence Monsieur Le Ministre
Provincial des Mines/ Province du Haut-
Katanga

A Lubumbashi



Excellence Monsieur le Ministre,

L'honneur nous échoit de saisir

respectueusement votre autorité et compétence relativement à l'objet mieux indiqué en apostille.

Conformément à l'article 414 bis du
Règlement minier, nous sollicitons votre supervision dans le cadre du processus d'élaboration du
Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés locales impactées par notre projet.

Veuillez noter, Excellence, que les contacts
avec les communautés locales sont en passe d'être pris quant à ce et nous voulons dès lors nous
conformer aux exigences légales en la matière.

Par ailleurs, en vue de faciliter notre
approche auprès des communautés locales dans le cadre des diverses négociations, nous avons
désigné comme Facilitateur un cabinet spécialisé dans la Responsabilité sociale des entreprises
(RSE), à savoir **KMPC (Katanga Mining Professionals Consulting)**.

MIKAS, Société par actions simplifiée RCCM : 14-B-1570(NRC 9682). IN : 05-B0500-N45134F

Siège Social bâtiment CDM, Quartier Joli site, Commune Annexe, Routé Likasi, Ville Lubumbashi

Capital social de 2.000.000 US\$

Tel : 243(0)853496286

[Handwritten signature]



卡松波矿业股份有限公司

MINIERE DE KASOMBO S.A.S

RCCM : CD/L'SHI/RCCM/14-B-1570(NRC 9682)

ID.NAT : 05-B0500-N45134F

Tel 243(0)853496286

Capital social de 2.000.000 US\$

N° IMPOT : A0814790L

Mikas.sas.kve@gmail.com

Tout en vous remerciant d'ores et déjà de
l'attention que vous daignerez accorder à la présente, nous vous prions, Excellence monsieur Le
Ministre, de bien vouloir prendre en gré l'assurance de notre insigne considération.

Pour LA SOCIETE MINIERE DE KASOMBO SAS

SHEN JIANQING
DIRECTEUR GENERAL



MIKAS, Société par actions simplifiée RCCM : 14-B-1570(NRC 9682). IN : 05-B0500-N45134F

Siège Social bâtiment CDM, Quartier Joli site, Commune Annexe, Routé Likasi, Ville Lubumbashi

Capital social de 2.000.000 USD \$

Tel : 243(0)853496286

Handwritten signatures in blue and black ink at the bottom left of the page.



Le Ministre

Lubumbashi, le 15 SEPT 2022
N° 10.7/1803/CAB/MIN.MINES & H/H-KAT/2022



Transmis copie pour information à ;

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province;
- Monsieur le Vice-Gouverneur de Province;
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines et Géologies/Président de la commission Permanente d'Instruction des Cahiers des Charges,

(Tous) à Lubumbashi

- Monsieur l'Administrateur du Territoire de Kambove à Kambove

Objet : Accusé de Réception

Dossier : Supervision à l'élaboration du cahier des charges

A Monsieur le Directeur Général de la société Minière de KASOMBO SAS
« MIKAS »
à Kambove

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse bonne réception de votre lettre référencée MKS1309/DG/KVE/2022, m'adressée en date du 13 Septembre 2022, relative à l'objet mieux repris en exergue.

Je vous encourage dans ce processus et attends pro activement la signature de votre cahier des charges avec la communauté locale impactée.

Sentiments patriotiques.

MAWINE KAINDU Georges



A

F

81

ANNEXE 2 ACTES DE CESSION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE**

ACTE DE CESSIION N° 01/11/2022

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Pamphile MUYELE FWIFWI, Bourgmestre Faisant Fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour le forage de puits à la Localité Matembwe un espace d'une superficie de 6/6 m situé au Quartier KAMPEMBA dans la Commune de Kambove.

Fait à Kambove, le 02/11/2022



Pour le Bourgmestre de la Commune

[Signature]
**PAMPHILE MUYELE MUSOMBO
FWIFWI
ATTACHE DE BUREAU DE 2^e CLASSE**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE

ACTE DE CESSION N° 02/11/2022

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Panphile MUYELE FWIFWI, Bourgmestre Faisant Fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour le forage d'un puits à la Localité Mapendo dans l'enceinte de l'école qui sera construite, un espace d'une superficie de 6/6 msitué au Quartier KAMPEMBA dans la Commune de Kambove.

Fait à Kambove, le 02/11/2022

Pour le Bourgmestre de la Commune



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE**

ACTE DE CESSION N° 03/11/2022

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Pamphile MUYELE FWIFWI, Bourgmestre Faisant Fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour le forage de puits à la Localité TP au CS KUJENGA un espace d'une superficie de 6/6 m situé au Quartier KAMPEMBA sur la route Kambove-Likasi dans la Commune de Kambove.

Fait à Kambove, le 02/11/2022



Pour le Bourgmestre de la Commune

PAMPHILE MUYELE MUSOMBU
FWIFWI
ATTACHE DE BUREAU DE 2^e CLASSE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE

ACTE DE CESSION N° 04/11/2022

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Pamphile MUYELE FWIFWI, Bourgmestre Faisant Fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour la construction d'un Centre de Santé à la Localité Mapendo, un espace d'une superficie de 30/30 msitué au Quartier KAMPEMBA dans la Commune de Kambove.

Fait à Kambove, le 02/11/2022

Pour le Bourgmestre de la Commune



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE

ACTE DE CESSION N° 05/11/2022

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Pamphile MUYELE FWIFWI, Bourgmestre faisant fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour la construction de l'école, Localité Mapendo un espace d'une superficie de 100/100 m Situé au Quartier KAMPEMBA dans la Commune de Kambove.

Fait à Kambove, le 02/11/2022



Pour le Bourgmestre de la Commune

PAMPHILE MUYELE FWIFWI
MUSOMBU
FONCTION DE BUREAU DE 2^e CLASSE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE

ACTE DE CESSION N° 06/M/2022

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Pamphile MUYELE FWIFWI, Bourgmestre faisant fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour la construction du Bureau du Quartier MITUMBA un espace d'une superficie de 25/30 m situé au Quartier MITUMBA dans la Commune de Kambove.

Fait à Kambove, le 02/11/2022



Pour le Bourgmestre de la Commune

PAMPHILE MUYELE MUSOMBO
FWIFWI
ATTACHE DE BUREAU DE 2^e CLASSE

Handwritten signatures and initials in red ink at the bottom of the page.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE

ACTE DE CESSION N° 022/2022

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Pamphile MUYELE MUSOMBO FWIFWI, Bourgmestre Faisant Fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour la construction de l'école primaire Tupendane un espace d'une superficie de 27/55 m situé au Quartier MIKUBA dans la Commune de KAMBOVE.

Fait à Kambove, le 29/12/2022



Pour le Bourgmestre de la Commune



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE

ACTE DE CESSION N° 030/2023

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Pamphile MUYELE FWIFWI, Bourgmestre Faisant Fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour le forage d'un puits dans la Cellule Industrielle, un espace d'une superficie de 6/6 m situé au Quartier MITUMBA dans la Commune de Kambove.

Fait à Kambove, le 15/02/2023

Pour le Bourgmestre de la Commune



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



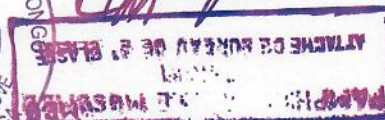
PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE

ACTE DE CESSION N° 31/2023

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Pamphile MUYELE FWIFI, Bourgmestre Faisant Fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour placer le transformateur dans la Cellule Industrielle, un espace d'une superficie de 6/6 m situé au Quartier MITUMBA dans la Commune de Kambove.

Fait à Kambove, le 15/02/2023

Pour le Bourgmestre de la Commune



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO-RURALE DE KAMBOVE

ACTE DE CESSION N° 32/2023

Nous, Commune Urbano-rurale de Kambove, représentée par Monsieur Pamphile MUYELE FWIFWI, Bourgmestre Faisant Fonction de la Commune, reconnaissons avoir cédé au Comité Local de Développement en sigle CLD pour placer le transformateur dans la cellule Golf, un espace d'une superficie de 6/6 m situé au Quartier MIKUBA dans la Commune de Kambove.

Fait à Kambove, le 15/02/2023

Pour le Bourgmestre de la Commune



ANNEXE 3

PROCES-VERBAUX

REPUBLIQUE DEMONCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT – KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO – RURALE DE KAMBOVE
QUARTIER MIKUBA

PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU QUARTIER MIKUBA AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER.

L'an deux mille vingt – deux, le 93^e Jour du moi de Septembre, nous, membres du quartier MIKUBA, réunis ce jour chez le Chef du quartier précité, en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune Urbano – rurale de KAMBOVE, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre quartier, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges ;

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDQ MIKUBA.

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	KABWE WA KABWE	M	0972551125	PRESIDENT
2	KAYUBA ILUNGA Joséphine	F	0995252864	VICE - PRESIDENT
3	MUKUKU KAMUKUNSA	M	0822260438	SECRETAIRE
4				VICE - SECRETAIRE
5	OLUCKY - KILUKUSHA	F	0891493123	TRESORERIE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	KAYUBA ILUNGA Joséphine	F	membre	0814063369	
2	KABWE WA KABWE	M	Membre	0972551125	
3	SANGWA MUKULU	F	Membre	0978677297	
4	MAYUKO KOJ	F	Membre	0851986360	
5	OLUCKY - KILUKUSHA	F	Membre	0891493123	
6	MUKUKU KAMUKUNSA	M	Membre	0822260438	
7					
8					
9					

10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					

POUR CERTIFICATION ET APPROBATION

CHEF DE QUARTIER MIKUBA

SIGNATURE + SCEAU.

Fait à, le...../...../20.....

POUR LE REPRESENTANT DU BOUGMESTRE

Philippe Mutele Musombo

SIGNATURE + SCEAU



REPUBLIQUE DEMONCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT – KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO – RURALE DE KAMBOVE
QUARTIER MITUMBA

**PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU QUARTIER MITUMBA AU COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER.**

L'an deux mille vingt – deux , le 26^e Jour du moi de SEPTEMBRE nous, membres du quartier MITUMBA, réunis ce jour chez le Chef du quartier précité, en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune Urbano – rurale de KAMBOVE, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre quartier, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges ;

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDQ MITUMBA.

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	NKULU-WETU KILUMBA	M	0899198017	PRESIDENT
2	BUKASA MUKADI ALBER	M	0974836453	VICE - PRESIDENT
3	HONORINE TSHIWEMO	F	0850327708	SECRETAIRE
4	FILSKALBANGA	M	0978068290	VICE - SECRETAIRE
5	DIEUDONNE SUBAJI	M	0972605242	TRESORERIE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	BUKASA MUKADI ALBER	M	N. Président	0974836453	
2	HONORINE TSHIWEMO	F	SECRETAIRE	0850327708	
3	FILSKALBANGA	M	VICE		
4	DIEUDONNE SUBAJI	M	SECRETAIRE	0978068290	
5	NKULU-WETU KILUMBA	M	TRESORIE	0972605242	
6	UMBA KANTENGA JACQUES	M	PRESIDENT	0899198017	
7			SEC/CLD	0974327442	
8					

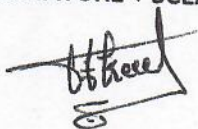
9	MPANGA MISONPO	M	6998459682		
10	KAGNSOFRS	F	TRESORIER 0852725038		
11	KABAMBA LOUIZA	F	MEMBRE	—	CAU
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					

POUR CERTIFICATION ET APPROBATION

Adolphe NKULU-WEITU Kilumba

CHEF DE LA CITE DE MITUMBA

SIGNATURE + SCEAU.



Fait à, le...../...../20....

POUR LE REPRESENTANT DU BOURGMESTRE

Pamphile NINELE MUSEMBO

SIGNATURE + SCEAU



REPUBLIQUE DEMONCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT – KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO – RURALE DE KAMBOVE
QUARTIER KIWEWE

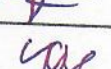
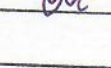
PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU QUARTIER KIWEWE AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER.

L'an deux mille vingt-deux, le 18 Jour du moi de octobre, nous, membres du quartier KIWEWE, réunis ce jour chez le Chef du quartier précité, en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune Urbano – rurale de KAMBOVE, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre quartier, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges ;

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDQ KIWEWE.

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	MUTOMBONSENGA	M.	0994159685	PRESIDENT
2	MWISA MANGUY	F	0899346305	VICE - PRESIDENT
3	MUTINGA KONGOLO	F	0891796617	SECRETAIRE
4	MPANGA MUSONPO	M	0812521163	VICE - SECRETAIRE
5	KAGNSONT	F	0998459682	TRESORERIE
			0852723648	

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MUTOMBONSENGA	M	PRESID	0994159685	
2	MWISA MANGUY	F	V. PRESID	0899346305	
3	MUTINGA KONGOLO	F	SECRET	0891796617	
4	MPANGA MUSONPO	M	VICE-PR	0812521163	
5	KAGNFRMSO	F	PRESIDENT	0998459682	
6	KABAMBA LOUIZA	F	MEMBRE	0852723648	
78					
9					
10					
11					
12					

13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					

POUR CERTIFICATION ET APPROBATION

CHEF DE QUARTIER KIWEWE

SIGNATURE + SCEAU.

MUTOMBONSENGA

PRESIDENT

[Signature]

Fait à, le...../...../20.....

POUR LE REPRESENTANT DU BOURGMESTRE

[Signature]

SIGNATURE + SCEAU



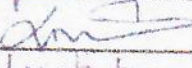
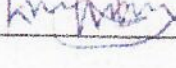
MUTELE MUSOMBO
FWIFWI
ATTACHE DE BUREAU DE 2^e CLASSE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT – KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
COMMUNE URBANO – RURALE DE KAMBOVE
QUARTIER KAMPEMBA

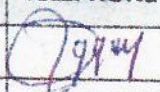
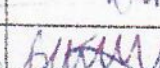
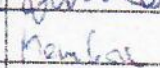
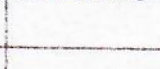
**PROCES VERBAL D'ELECTION DES DELEGUES DU QUARTIER KAMPEMBA AU COMITE LOCAL
DE DEVELOPPEMENT DU QUARTIER.**

L'an deux mille vingt-deux, le2..... Jour du moi de OCTOBRE, nous, membres du quartier KAMPEMBA, réunis ce jour chez le Chef du quartier précité, en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune Urbano – rurale de KAMBOVE, dans le but d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre quartier, conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges ;

Certifions que les personnes ci – dessous ont été élues pour exercer les fonctions en regard de leurs noms pour le compte du CLDQ KAMPEMBA.

N°	NOMS	SEXE	TELEPHONE	FONCTION
1	KALABASA	M		PRESIDENT
2	MUMBA Goldfrid	M		VICE - PRESIDENT
3	Mme dumboise Kifanga Justine	F		SECRETAIRE

Etaient présents :

N°	NOMS	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	MULEBA	F	Membre		
2	Pasteur MULEBA	M	Membre		
3	Mme Ilunga KYEMBE	F	Membre		
4	KABWICHA KABWICHA	M	Membre		
5	NGOIE SEMENTE ANITHA	F	Membre		
6	BANZA MULOBE	F	Membre		
7					
8					
9					
10					

POUR LE REPRESENTANT DU BOURGMESTRE

Visa de l'Autorité locale



PROCES VERBAL DE DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE DE L'ENTREPRISE MIKAS

L'an deux mille vingt - deux, le vingt-troisième Jour du mois de septembre, s'est tenue une réunion dans la salle polyvalente du Centre de Formation de la Gécamines.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du processus des négociations du cahier des charges de l'entreprise MIKAS.

Etaient réunis, les délégués de l'entreprise MIKAS, le représentant de l'Autorité locale, les représentants des communautés au sein du CLD, et le facilitateur du processus des négociations du cahier des charges conformément à l'article 414 bis du règlement minier et aux directives relatives au processus d'élaboration du cahier des charges des entreprises minières et des carrières. ;

Après le mot d'ouverture de la réunion par l'autorité locale, l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité par les parties prenantes, à savoir :

1. La détermination de l'espace géographique impacté par les activités minières de l'entreprise MIKAS ;
2. Les Divers.
- I. **De la détermination de l'espace géographique impacté par les activités minières de MIKAS**

A l'issue des échanges, eu égard aux conclusions de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EIES) de l'entreprise MIKAS et aux impacts réels subis par les communautés locales, les parties ont identifié les communautés ci-après comme faisant partie de l'espace géographique de l'entreprise MIKAS :

- Le Quartier Mikuba ;
- Le Quartier Mitumba ;
- Le Quartier Kiwewe ;
- Le Quartier KAMPEMBA.

II. Des Divers

Rien n'a été signalé.

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

NOMS ET SIGNATURES DES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES DE LA COMMUNE DE KAMBOVE

1. ILUNGA KILONGWA SYLVIE

2. KABWEWA KABWE

3. MICKY - KILU KUSHA

4. KAGIBA ILUNGA Joséphine

5. MUKISA KUYEMBE

Ilunga.

Micky

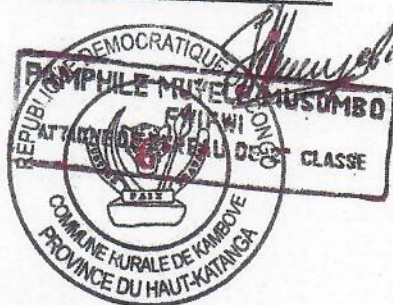
Kagiba

Mukisa

MIKAS SAS

Bone
et
BONE IKUNINZA
EZECHIEL

Visa de l'Autorité locale



KMP CONSULTING

Jean Pib NGAIKUMU
Facilitateur

ROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU QUARTIER MIKUBA IMPACTEES PAR LE PROJET DE MIKAS SAS

L'an deux mille vingt- et – deux, le 28 jour du mois de SEPTEMBRE, nous membres du quartier **MIKUBA**, réunis ce jour chez le chef dudit quartier dans le but d' identifier les besoins prioritaires a négocier pour le compte du cahier de charge de la société MIKAS SAS.

Après débat et délibération la liste des besoins ci – après a été adoptes comme prioritaires pour notre quartier pour le compte de l'entreprise MIKAS SAS.

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Adduction d'eau
2	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
3	Appui en une ambulance et d'un corbillard
4	Construction d'un pont
5	Aménagement des routes
6	Construction d'un hangar à la morgue de l'hôpital Gécamines
7	Amélioration de la desserte en énergie électrique à travers la dotation de deux transformateurs.

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLD QUARTIER MIKUBA

Noms et signatures des représentants de la Communauté de MIKUBA

KAYISA IURICA Josephine
BICKY - KIWUZUSA
MUKOKO KANTUNGA
KABWE WA KABWE
SANGWA MUKULO
Ivanku Kof
Bihiche

Visa de l'Autorité locale



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU QUARTIER MITUMBA
IMPACTEES PAR LE PROJET DE MIKAS SAS**

L'an deux mille vingt-et-deux, le 29^e jour du mois de SEPTEMBRE, nous membres du quartier **MITUMBA**, réunis ce jour chez le chef dudit quartier dans le but d'identifier les besoins prioritaires a négocier pour le compte du cahier de charge de la société MIKAS SAS.

Après débat et délibération la liste des besoins ci – après a été adoptes comme prioritaires pour notre quartier pour le compte de l'entreprise MIKAS SAS.

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Adduction d'eau
2	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
3	Appui en une ambulance et d'un corbillard
4	Construction d'un pont
5	Construction d'un ponceau
6	Construction d'un hangar à la morgue de l'hôpital Gécamines
7	Amélioration de la desserte en énergie électrique à travers la dotation de deux transformateurs.

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLD QUARTIER MITUMBA

Noms et signatures des représentants de la Communauté de MITUMBA

BUKASA MUKADI ALBERT
 HONORE TSHIRIRWA TSHIRIRWA
 FILSKALANGA
 DIEUDONNE SUBAZI
 NKULU-WETU KIHUMBA.

Visa de l'Autorité locale



**ROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU QUARTIER KIWEWE
IMPACTEES PAR LE PROJET DE MIKAS SAS**

L'an deux mille vingt- et – deux, le 3^e..... jour du mois de OCTOBRE, nous membres du quartier **KIWEWE**, réunis ce jour chez le chef dudit quartier dans le but d' identifier les besoins prioritaires a négocier pour le compte du cahier de charge de la société MIKAS SAS.

Après débat et délibération la liste des besoins ci – après a été adoptes comme prioritaires pour notre quartier pour le compte de l'entreprise MIKAS SAS.

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLD QUARTIER KIWEWE

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Adduction d'eau
2	Appui en Bancs aux écoles
3	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
4	Appui en une ambulance et d'un corbillard
5	Aménagement des routes
6	Construction d'un hangar à la morgue de l'hôpital Gécamines

Noms et signatures des représentants de la Communauté de KIWEWE

MUTOMBO NSENGA
MWISA MANGUY
MUJINGA KONGOLO
MUTANGA MUISONPO
RAGNFE KLSN
KADAMBA LOUIZA

Visa de l'Autorité locale



**PROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU QUARTIER KAMPEMBA
IMPACTEES PAR LE PROJET DE MIKAS SAS**

L'an deux mille vingt- et – deux, le 04 jour du mois de octobre, nous membres du quartier **KAMPEMBA**, réunis ce jour chez le chef dudit quartier dans le but d' identifier les besoins prioritaires a négocier pour le compte du cahier de charge de la société MIKAS SAS.

Après débat et délibération la liste des besoins ci – après a été adoptes comme prioritaires pour notre quartier pour le compte de l'entreprise MIKAS SAS.

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Construction d'une école
2	Adduction d'eau
3	Construction d'un centre de santé
4	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
5	Construction d'un bâtiment administratif et dotation de 10 motos
6	Appui en une ambulance et d'un corbillard
7	Aménagement des routes
8	Construction d'un hangar à la morgue de l'hôpital Gécamines

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLD KAMPEMBA

KA LA BASA

[Signature]

MUMBA Godéfrid *[Signature]*

Mme Lumbave Kiteye Justine *[Signature]*

Visa de l'Autorité locale



**PROCES-VERBAL DE DESIGNATION DES MEMBRES RESTREINTS DU
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE
KAMBOVE HABILITES**

**A SIGNER LE CAHIER DES CHARGES DE RESPONSABILITE SOCIETALE DE
LA MINIERE DE KASOMBO SAS**

L'an deux mille vingt-et-deux, le Quatrième jour du mois d'octobre, dans la commune Rurale situé dans le Territoire de Kambove, Province du Haut-Katanga ; s'est tenue, entre les membres du Comité Local de Développement du Territoire de Kambove et les représentants de la MINIERE DE KASOMBO, avec la facilitation de l'ONG KMP Consulting, la réunion de désignation des personnes qui seront habilitées lors de la cérémonie officielle à signer le cahier des charges de responsabilité sociétale de la Minière de Kasombo SAS vis-à-vis des communautés locales de la Commune Rurale de Kambove, Territoire de Kambove.

Il a été décidé unanimement de passer au vote à l'issue duquel 3 personnes ont été élus pour signer le moment venu le cahier des charges.

Ont été élus les personnes ci-après au regard de leurs Noms et titres respectifs :

1. MURIDA KYEMBE FIDRIBERT SECR. EXECUTIF
2. Tanghile MUYELE MUSOMBO Maire de la commune
3. SYLVIE ILUNGA KILONGWA Ilunga

En foi de quoi, il a été dressé le présent Procès-verbal qui devra être porté à la connaissance de toutes les autorités impliquées dans le processus de l'élaboration du Cahier des charges.

Les Membres du CLD

MURIDA KYEMBE FIDRIBERT
[Signature]

SYLVIE ILUNGA KILONGWA
[Signature]

UMBA KANTENGA JACQUES L DCK
[Signature]

Visa de l'Autorité locale



le Représentant de l'entreprise

MR BONE IKUNINZA KALADY. E.
[Signature]



KMPC

Jean F. NISAIKWOLO
[Signature] Facilitateur

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES**

COMMUNAUTES DU QUARTIER MIKUBA

L'an deux mil vingt-et-deux, le 30^e jour du mois de SEPTEMBRE, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du quartier MIKUBA répartie à travers ses différentes cellules sous la présidence du Chef de quartier, et cela en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune de Urbano – rurale KAMBOVE. Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de MIKUBA a pris acte des besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS IDENTIFIES, PRIORITAIRES
1	Adduction d'eau
2	Appui en Bancs aux écoles
3	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
4	Appui en une ambulance et d'un corbillard
5	Aménagement des routes
6	Construction d'un hangar à la morgue de l'hôpital Gécamines

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté de MIKUBA

KAGUBA Iwanga Josephine
 MICKY - KILUKUSHA
 MUKUKU KAMUNGA
 KIBWE WA KIBWE
 SHINGWA MUKULU
 N'AVIKO KOF
 Bitichu

Visa de l'Autorité locale



**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES**

COMMUNAUTES DU QUARTIER MITUMBA

L'an deux mil vingt-et-deux, le 29..... jour du mois de OCTOBRE, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du quartier MITUMBA répartie à travers ses différentes cellules sous la présidence du Chef de quartier, et cela en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune Urbano – rurale KAMBOVE. Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de MITUMBA a pris acte des besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS IDENTIFIES PRIORITAIRES
1	Adduction d'eau
2	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
3	Appui en une ambulance et d'un corbillard
4	Construction d'un pont
5	Construction d'un ponceau
6	Construction d'un hangar à la morgue de l'hôpital Gécamines
7	Amélioration de la desserte en énergie électrique à travers la dotation de deux transformateurs.

Noms et signatures des représentants de la Communauté de MITUMBA

IS.

BUKASA MUKABU ALBERT
HOMBERE TSHIMWE TSHIJIK
FILSKALUGA
DIEUDONNE SUBAYI
NKULU-WETU KIHUMBA.

(Handwritten signatures and stamps)

Visa de l'Autorité locale



**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES
COMMUNAUTES DU QUARTIER KAMPEMBA**

L'an deux mil vingt-et-deux, le 10^e jour du mois de octobre, s'est tenue la réunion d'approbation populaire des besoins prioritaires de la Communauté du quartier KAMPEMBA répartie à travers ses différentes cellules sous la présidence du Chef de quartier, et cela en présence du représentant du Bourgmestre de la Commune Urbano – rurale KAMBOVE. Les besoins approuvés sont ceux retenus par le grand Comité Local de Développement (CLD) après discussions de nos représentants au sein de cette structure. La Communauté de KAMPEMBA a pris acte des besoins ci-dessous listés par le CLD pour son développement communautaire. Il s'agit de :

N°	BESOINS IDENTIFIES PRIORITAIRES
1	Construction d'une école
2	Adduction d'eau
3	Construction d'un centre de santé
4	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
5	Construction d'un bâtiment administratif et dotation de 10 motos
6	Appui en une ambulance et d'un corbillard
7	Aménagement des routes
8	Construction d'un hangar à la morgue de l'hôpital Gécamines

En foi de quoi le présent procès-verbal est dressé aux jour, mois et an que dessus.

Noms et signatures des représentants de la Communauté du quartier KAMPEMBA

KALABASA

MUMBA Godefrail Lufu

Mme LUMBUE KITENGE Justine

[Signature]

Visa de l'Autorité locale



**ROCES VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS DES COMMUNAUTES DU QUARTIER KIWEWE
IMPACTEES PAR LE PROJET DE MIKAS SAS**

L'an deux mille vingt-et-deux, le 3^e jour du mois de OCTOBRE, nous membres du quartier **KIWEWE**, réunis ce jour chez le chef dudit quartier dans le but d'identifier les besoins prioritaires à négocier pour le compte du cahier de charge de la société MIKAS SAS.

Après débat et délibération la liste des besoins ci-après a été adoptée comme prioritaires pour notre quartier pour le compte de l'entreprise MIKAS SAS.

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé au jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLD QUARTIER KIWEWE

N°	BESOINS IDENTIFIES
1	Adduction d'eau
2	Appui en Bancs aux écoles
3	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
4	Appui en une ambulance et d'un corbillard
5	Aménagement des routes
6	Construction d'un hangar à la morgue de l'hôpital Gécamines

Noms et signatures des représentants de la Communauté de KIWEWE

MUTOMBO NSENGA

MWISA MANGUY

MUJINGA KONGOLO

MPANGA MUSHOPPA

MAGNIFIKALIN

KADAMBA LOUIZA

Visa de l'Autorité locale



**PROCES VERBAL DES NEGOCIATIONS INDIQUANT LE COMPROMIS TROUVE ENTRE LES MEMBRES
DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE DE KAMBOVE ET LES
REPRESENTANTS DE LA MINIERE DE KASOMBO (MIKAS) SAS**

L'an deux mille vingt et deux, le trentième jour du mois de novembre, dans la Commune Rurale de Kambove, Province du Haut-Katanga ; s'est tenue, entre les membres du Comité Local de Développement de la Commune Rurale de Kambove et les représentants de la **MINIERE DE KASOMBO (MIKAS) SAS**, en présence de l'Autorité Locale, avec l'accompagnement technique de l'ONG KMP Consulting, la réunion des négociations directes entre les deux parties, conformément à l'article 414 ter du règlement minier.

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, la Société MIKAS SAS va financer les projets convenus ci-dessous :

N°	DENOMINATION DES PROJETS A REALISER
1	Construction d'une école
2	Adduction d'eau
3	Construction d'un centre de santé
4	Appui en Bancs aux écoles
5	Appui en intrants agricoles et achats des tracteurs
6	Construction d'un bâtiment administratif et dotation de 10 motos
7	Appui en une ambulance et d'un corbillard
8	Construction d'un pont
9	Construction d'un ponceau
10	Aménagement des routes
12	Construction d'un hangar à la morgue de l'hôpital Gécamines
13	Amélioration de la desserte en énergie électrique à travers la dotation de deux transformateurs.

En foi de quoi le présent procès-verbal est signé aux jour, mois et an que dessus.

Les Membres du CLD

1. UMBA KANTENGA JACQUES
SECRETAIRE CLD *[Signature]*
2. Sylvie ILUNGA KILONGWA
SEC / EXC / ADJ *[Signature]*
ILUNGA.
3. UMBA KJENTIA
[Signature]
SEC, EX.

Les Représentants de MIKAS SAS

BONE IKUNINZA EZECHIEL

[Signature]
ET

Gaylord SAMBU *[Signature]*

Visa de l'Autorité locale

KMP CONSULTING

Jean Fils NGAIKWORO
[Signature]



Reunion d'harmonisation
du cahier des charges de MIKASSAS

LISTE DE PRESENCES

[illegible]

COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT
COMMUNE DE KAMBOVI
CLDCK
KAMBOVI

Reunion de concertation
à l'occasion de l'ouverture de l'année

DATE 12/01/2011

LISTE DE PRESENCES

NUMERO	NOM ET PRENOM	SEXE	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
1	Ch. S. AMBASSADEUR	M	Pr. A. A. A.	0840000000	
2	Benoît Kiyaka Nzenze	M	Bourgeois	0840000000	
3	Michel Kiyaka Nzenze	M	Sec. Général	0840000000	
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					

Page 1 sur 1 de la liste de présences



GECAMINES SA
419, Boulevard Kamanyola,
Lubumbashi, Haut – Katanga
République Démocratique du Congo
www .gecamines.cd

**DIRECTION GENERALE
DIRECTION DE LA BUSINESS UNIT SHITURU
SIEGE DE KAMBOVE**

KVE, le 16 mars 2023

EXPEDITEUR : KVE/DIR
DESTINATAIRE : SECRETAIRE EXECUTIF DE CLD
CONCERNE : **VOTRE DEMANDE D'AURORISATION**

clt. : KVE/SAD

Nous accusons bonne réception de votre lettre n°CLD/KVE/03/02/2023 par laquelle vous sollicitez l'autorisation de construire un hangar de grande capacité à la morgue de l'hôpital GCM/Kambove.

Y faisant suite, nous accédons à votre demande sous réserve de présenter le plan de construction dudit hangar pour examen par nos services compétents et de vous faire accompagner dans l'exécution de ces travaux par les mêmes services au vu de leur expertise.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, nos sentiments de franche collaboration.




SIEGE DE KAMBOVE
E. KANDURI NDONDJI
Directeur



Activité : ...
 Lieu : ...
 Date : ...

LISTE DES PARTICIPANTS

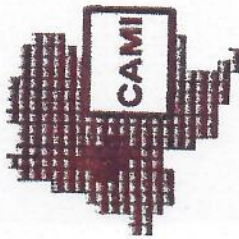
N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
1	KABWE WA KABWE	097 255 11 25	C. L. D.	MEMBRE	
2	NGOR WA KALINGWU	099 545 42 53	C. L. D.	MEMBRE	
3	MUKUKU KAMUNGA G.	097 267 12 01	C. L. D.	SEC. MONITEUR	
4	CELESTIN - ILUNGA	081 566 98 56	C. L. D.	INSP. C. D. D.	
5	MUTOMBO NSENGA	099 415 96 85	C. L. D.	chef de quartier Kumure	
6	KABUTO HWELEWA	097 424 93 33	C. L. D.	SEC. D. A.	
7	MUYAM KYEMBE HORRE	081 405 38 06	C. L. D.	SEC. D. A.	
8	UMBA KANTENGA JACQUES	097 43 37 44	C. L. D.	SEC. RAP. C. L. D.	
9	BAGITE LOTA KAMUKA	081 408 29 60	C. L. D.	SEC. RAP. C. L. D.	
10	BONE IKUNINZA	080 827 44 04	M. K. A. S.	DRH / N. I. M. S.	

EACHEL

Nom et signature du responsable de KMP :



Nom et signature du responsable de KMP :



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

CADASTRE MINIER

CERTIFICAT D'EXPLOITATION



N°CAMI/CE/6322./2014.

En exécution de l'Arrêté Ministériel n° 0259/CAB.MIN/MINES/01/2014 du 16/06/2014 portant octroi du **PERMIS D'EXPLOITATION** n° 13120, au nom de **GECHAMINES** ayant son siège social sis **Boulevard Kamanyola n°419**, **Katanga/Lubumbashi**,

Est établi le présent **CERTIFICAT D'EXPLOITATION** qui lui confère le droit exclusif d'effectuer, du 6/06/2014 au 04/10/2043, les travaux de recherches, de développement et d'exploitation des substances minérales suivantes : **Cobalt et Cuivre**, à l'intérieur du périmètre faisant l'objet du **PERMIS D'EXPLOITATION** composé de 2 carrés situés dans le Territoire de **Kambove**, District de **Haut-Katanga**, Province de **Katanga**.

Les coordonnées géographiques des sommets dudit périmètre sont reprises dans l'Annexe 1 qui fait partie intégrante du présent **CERTIFICAT**.

Délibéré à **Kinshasa**, le **16 JUN 2014**

DIRECTEUR GENERAL

Jean-Félix MUPANDE/KAPWA

Mentions Spécifiques

- Il est rappelé au titulaire de ce titre minier qu'en application de l'article 582 du Règlement Minier, il est tenu de respecter les dispositions du Chapitre VI du Titre XVIII dudit Règlement visant la mise en conformité environnementale des opérations exécutées en vertu de son **PERMIS D'EXPLOITATION**.
- Il est également rappelé le dépôt de l'Attestation de Commencement des travaux de développement et de construction dans les 3 ans de la délivrance du titre.
- Toute modification ultérieure du présent **CERTIFICAT D'EXPLOITATION** sera, selon le cas, portée au dos de ce titre ou reprise dans une des annexes complémentaires qui en feront parties intégrantes.

Conformément aux prescrits de l'article 380, alinéa 1^{er} du Règlement Minier ; et

Considérant le contrat de cession totale signé entre la GECAMINES SARL et la Société LA MINIERE DE KASOMBO « MIKAS SPRL » en date du 18/04/2014 à Lubumbashi,

Considérant les avis cadastral et technique émis respectivement en dates du 23/06/2014 et du 24/06/2014 sur la cession totale du Permis d'Exploitation n° 13120, la Société LA MINIERE DE KASOMBO « MIKAS SPRL » ayant son siège social sis Route Likasi, Bâtiment CDM, à Lubumbashi/Katanga, devient détentrice du Certificat d'Exploitation n° CAMI/CE/6828/2014.

Kinshasa, le 01.06.2014

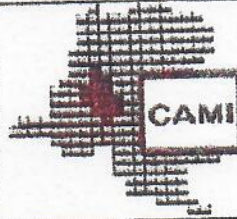


Pan-Félix MUPANDE

Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CADASTRE MINIER

Téléphone: 015 162618
Facsimile:
Email: info@caml.cd
Website: www.caml.cd

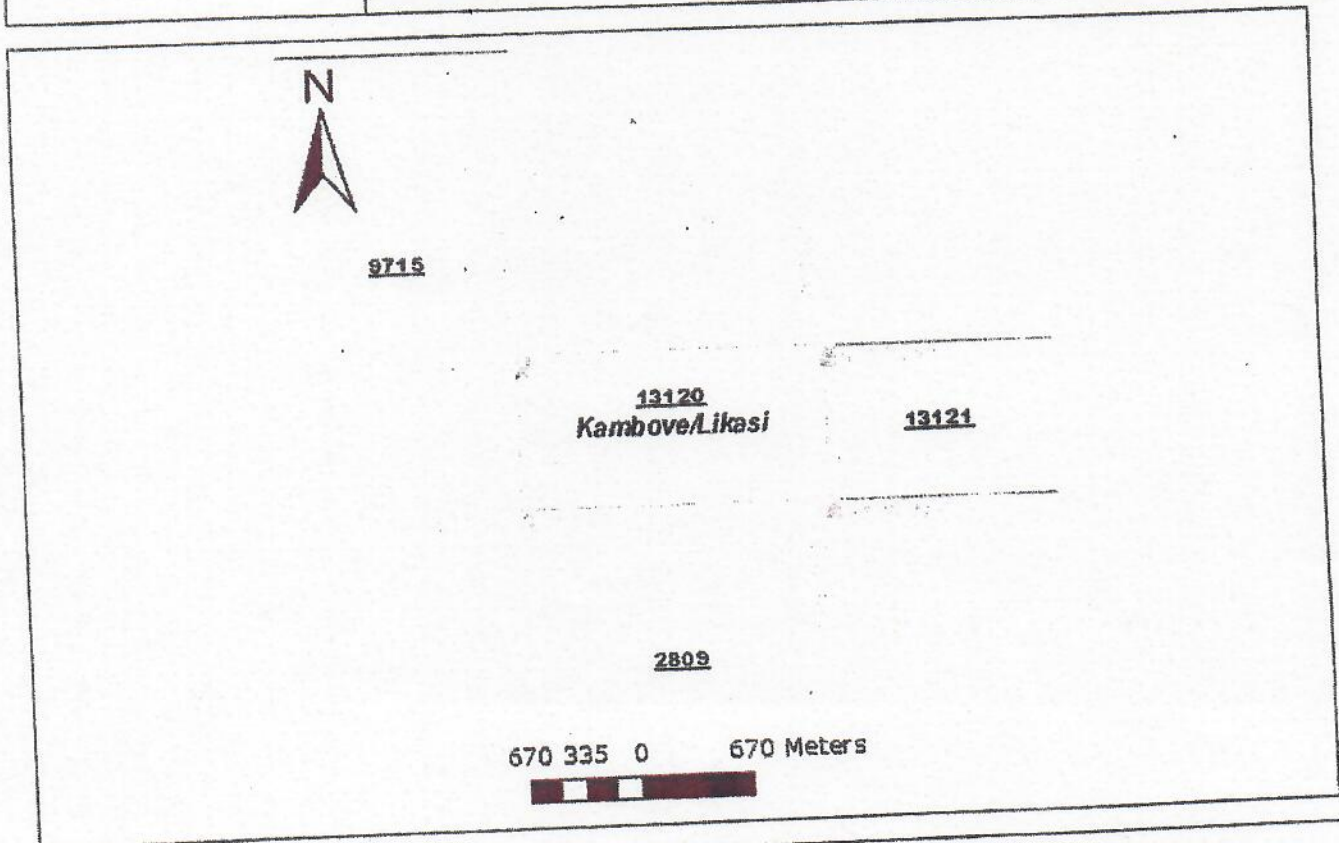


DIRECTION GENERALE
Croisement des Avenues Mpolo Maurice et
Kasa-Vubu, GOMBE
BP 7987, Kin 1
KINSHASA

EXTRAIT DE LA CARTE DE RETOMBE MINIERE

Titre 13120
Type Permis d'Exploitation
Titulaire LA MINIERE DE KASOMBO
Localisation Katanga, Haut-Katanga, Kambove

Annexe 1



Cartes de Retombe S11/26

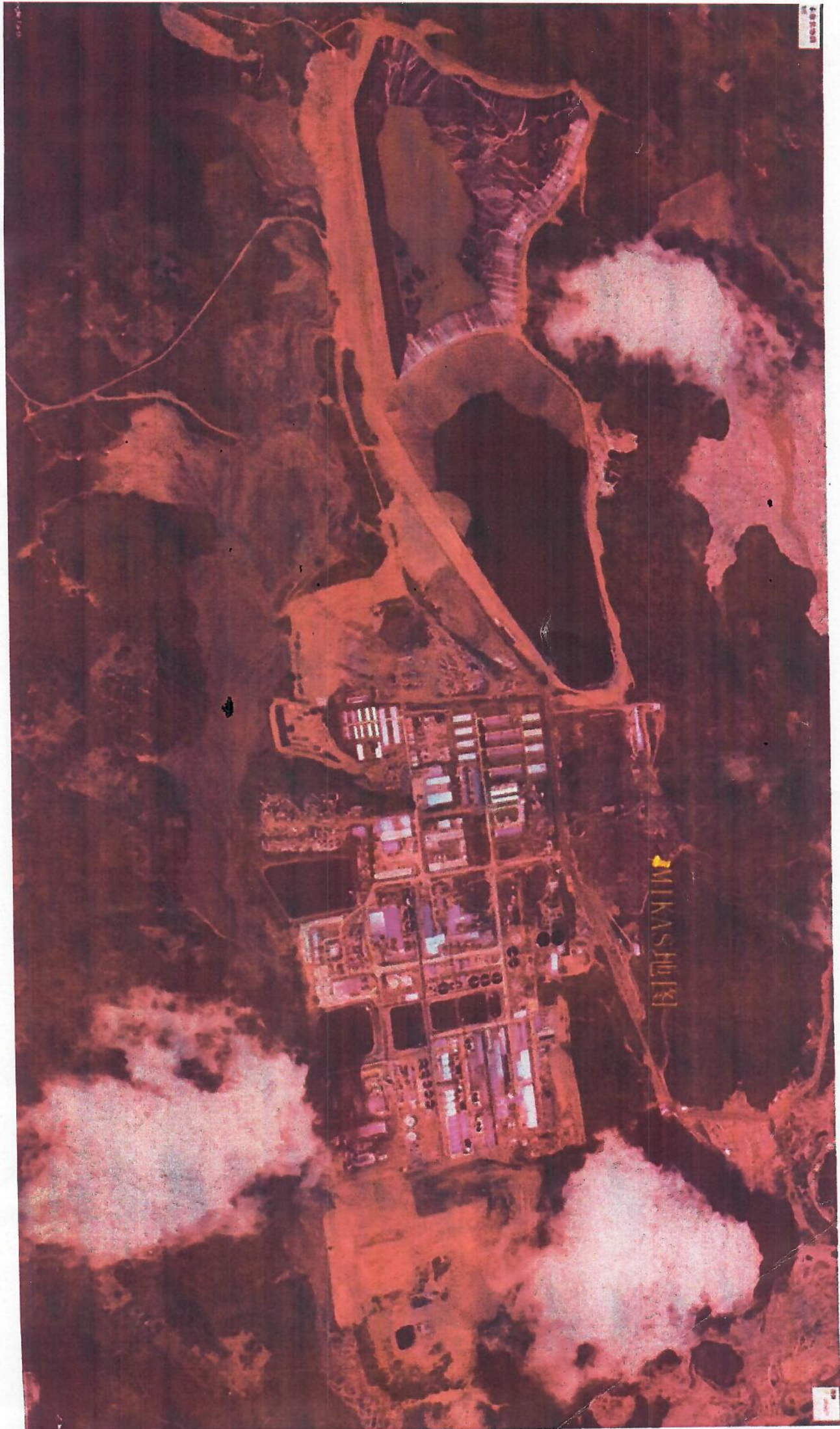
Datum WGS84

Projection UTM

Nombre de carrés 2

Date d'Octroi 16/06/2014

Date de fin de validité 04/10/2043



MIKAS地圖

